

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne
CANADA... \$6.00
Etats-Unis et Empire Britannique... \$6.00
UNION POSTALE... \$10.00
Edition hebdomadaire
CANADA... \$2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE... \$3.00

LE DEVOIR

Rédaction et administration

42, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONE: Main 7480

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 9121
Administration, Main 6199

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

L'impôt sur le revenu

1

Charges familiales — Traitements, salaires, revenus — Dividendes et gains d'agio

Le Devoir a publié, samedi (page 3), le texte d'un vœu du comité central de l'Association catholique des voyageurs de commerce touchant l'impôt sur le revenu. Voici les modifications suggérées:

1. Porter à \$500 par an la somme non imposée qui sert à l'entretien de chaque enfant de moins de 18 ans.

2. Exempter de tout impôt sur le revenu les chefs de famille de cinq enfants et plus dont le salaire est moins de \$5,000 par année.

3. Faire une distinction entre le contribuable qui n'a que son traitement et celui qui jouit d'héritages reçus de parents riches ou ayant peu d'enfants; établir une différence entre le revenu gagné par le travail et celui provenant de dividendes.

Un quatrième paragraphe suggère au gouvernement de "tout mettre en oeuvre pour déjouer les habiletés des truqueurs de bilans qui rejettent sur les honnêtes gens le fardeau des impôts qu'ils devraient payer eux-mêmes".

Cette recommandation est opportune. Si tous les contribuables déclaraient leur revenu réel et payaient leur quote-part d'impôts, le taux de la taxe pourrait être notablement réduit, ou la marge d'exemption augmentée, sans que les recettes de l'Etat en souffrent. C'est ce qu'oublie trop facilement les milliers de contribuables ratoureux et les aviseurs malavisés qui les encouragent. Ce n'est pas seulement à la chose publique qu'ils font dommage: ils causent un tort personnel à chacun des contribuables, pourvus d'une conscience plus rigide ou de conseillers moins accommodants, qui déclarent et paient honnêtement ce qu'ils doivent. Ceci est aussi vrai des fraudeurs en douane que des "truqueurs de bilans".

Les modifications suggérées dans l'établissement de la base d'impôt sont également désirables. L'Etat, en taxant les revenus individuels, devrait toujours tenir compte des charges familiales et de la nature du revenu taxé: rémunération du travail, gain du capital.

La loi canadienne, votée en 1917, avait ignoré ces deux facteurs. En dehors de certains privilèges octroyés à la faveur de la fièvre guerrière du moment, elle se bornait à fixer la marge générale d'exemption à quinze cents dollars, dans le cas de personnes non mariées et de veufs sans enfants; à leur charge, et à trois mille dollars pour "toute autre personne". Ces chiffres ont été réduits, en 1919, à mille et deux mille piastres, respectivement. Par contre, dès 1918, les pères de famille ont été libérés de l'impôt jusqu'à concurrence de \$200 de revenu pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans. Aujourd'hui, l'immunité porte sur \$300 de revenu pour chaque enfant, à charge de ses parents, qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans.

Ce que l'on suggère, c'est que cette marge d'exemption soit élargie jusqu'à \$500 par enfant. C'est juste; et c'est dans l'intérêt public aussi bien qu'au profit des familles. Ajoutons que les célibataires, soutiens de famille, devraient bénéficier du même avantage. Depuis 1919, ils jouissent de la marge générale d'exemption (\$2,000) accordée aux personnes mariées. Mais l'immunité additionnelle et graduée leur est refusée. Ceci nous paraît injuste.

Sans nous attarder, pour l'instant, à des considérations de principe sur le rôle de la famille, cellule-mère de la société, tenons-nous à l'argument d'intérêt national invoqué par l'Association des voyageurs de commerce: la nécessité de "peupler le Canada". Compagnies de transport, industriels, commerçants, agriculteurs réclament à grands cris l'accroissement de la population. Le parlement vient de voter un subside considérable pour encourager l'immigration étrangère. Par contre, nos nationaux, surchargés de taxes, émigrent par milliers aux Etats-Unis. N'est-il pas de toute évidence que l'Etat ne doit négliger aucun moyen d'arrêter cette saignée en encourageant les familles nombreuses à demeurer au pays et les autres "à croître et à se multiplier"?

Un confédéré disait, ces jours-ci, que le Canada a tout particulièrement besoin d'hommes compétents, de techniciens, dans toutes les sphères d'activité économique. Un autre, qu'il faut favoriser l'expansion des intelligences. Est-il possible, à l'heure actuelle, à un père de famille, de loger, de nourrir et de vêtir un garçon de 12 à 18 ans et de lui faire donner un enseignement littéraire ou technique, même rudimentaire, à moins de \$500 par année? D'autre part, est-il désirable d'induire les parents à pousser leurs fils et leurs filles à l'usine, à l'atelier, dans les grands magasins et même dans les administrations, avant l'âge de 18 ans? C'est donc sur une partie vitale du budget familial que porte aujourd'hui l'impôt dit de "revenu".

À cette première invite de l'Association, le ministre et le parlement ne devraient pas hésiter à se rendre dès cette année. La seconde a moins d'importance. Si un père de cinq enfants bénéficiait de l'immunité sur \$2,500 de revenu, en plus de la marge initiale de \$2,000, il n'y aurait plus qu'un écart de \$500 pour atteindre les \$5,000 dont l'exemption est réclamée. Sur ces \$500 la taxe n'est actuellement que de \$20 par année.

Par contre la troisième réforme suggérée est d'importance presque égale à la première. Confondre, pour les fins du fisc, le salaire gagné au jour le jour, ou même le traitement mensuel ou annuel, soumis à tous les aléas du chômage, de la maladie, du congé, avec le revenu fixe d'un capital permanent, c'est tout bonnement grotesque; et c'est odieux. Cette iniquité, nous l'avons dénoncée à maintes reprises. Jusqu'ici le gouvernement a fait la sourde oreille. Félicitons les Voyageurs de commerce de venir à la rescousse.

Mais pour vaincre l'obstination de l'Etat sur ce point, comme pour obtenir une nouvelle exemption en faveur des pères de famille, il ne suffit pas d'adopter des vœux et de les communiquer aux journaux. Il faut exercer une pression intelligente, méthodique et soutenue sur les ministres et sur les députés. Pourquoi l'Association des voyageurs de commerce, l'A. C. J. C. et d'autres associations n'organiserait-elles pas un pétitionnement général?

Il faut aussi prévoir l'objection: comment remplir le vide opéré dans le budget d'Etat par les exemptions demandées? Les Voyageurs de commerce donnent une première réponse: Faites payer ceux qui se soustraient à l'impôt par la fraude et par la ruse. Ils en suggèrent une autre, qu'il faudrait préciser davantage. Ils demandent à l'Etat "d'établir une différence entre le revenu gagné par le travail et celui provenant de dividendes". En réalité, elle existe, cette différence; mais à rebours de la justice et du sens commun.

Sait-on généralement qu'à l'heure actuelle, aucun particulier ne paie l'impôt normal de 4% ou de 8% sur les dividendes qu'il reçoit de compagnies sujettes à l'impôt (art. 3, par. 2-d)? A première vue, cette exemption paraît plausible. Si la compagnie a déjà payé l'impôt sur ses profits, pourquoi l'actionnaire le paierait-il à son tour sur son dividende? A quoi il est facile de

répondre par une autre question: Si une compagnie est assez prospère pour payer, en plus de l'impôt, un dividende à ses actionnaires, pourquoi chacun de ceux-ci serait-il exempt de l'impôt sur cette partie de ses revenus personnels, quand le salaire le paie sur tout son traitement et le propriétaire d'immeuble sur tout son revenu — déduction faite, bien entendu, de la marge d'exemption dont bénéficient tous les contribuables?

Mais ce qui est plus odieux encore, c'est que les profits réalisés sur les opérations de bourse échappent totalement au fisc, sous prétexte que ce sont des échanges de titres, des mutations de capital! Or, chacun sait que, des transactions opérées à la Bourse, il n'y en a pas une sur cent, sur mille peut-être, qui soit une véritable vente et un véritable achat de titres, suivis de livraison. C'est un pur agio d'argent. Pourquoi ce commerce jouit-il d'une immunité refusée au commerce ordinaire et au travail rémunéré?

Voyons, par un exemple concret, ce qui résulte de ces anomalies. Supposons le cas de trois contribuables mariés: Pierre, sans fortune, sans patrimoine, mais riche de cinq enfants, gagne \$5,000 par son seul travail. Pour les fins du fisc, il paie l'impôt de 4% sur \$1,500, soit \$60.

Jean a trois enfants. Il possède un immeuble de rapport valant \$40,000 qui lui rapporte, bon an, mal an, \$3,200 par année. Il y ajoute, disons, \$1,000 d'opérations tabulaires et \$1,000 de gains aléatoires et non imposables. En tout, \$5,000 de revenu, comme Pierre. Il bénéficie, 1o, de l'exemption générale de \$2,000; 2o, de la réduction de 2 1/2% allouée pour dépréciation de la partie construite de son immeuble, disons, \$750; 3o, de l'immunité sur ses gains non imposables, soit \$1,000; 4o, de l'exemption de \$300 par enfant, soit \$900. Total exempté, \$4,650. Il paie l'impôt sur \$350, soit \$14.

Jacques n'a pas d'enfant. Il possède un avoir de \$50,000 placé dans diverses industries qui lui rapportent, l'une du 5%, une autre du 10%, une autre du 15%; mettons une moyenne de 8%, soit \$4,000, exempts d'impôt. Il en rajoute autant à la bourse, chaque année. Le voilà nanti d'un revenu de \$8,000, sans charges de famille, et il ne paie pas un sou à l'Etat.

Résumé: Pierre: 5 enfants; pas de fortune; salaire, \$5,000; taxé à \$60. Jean: 3 enfants; \$40,000 en immeuble; revenu, \$5,000; taxé à \$14. Jacques: 0 enfant; \$50,000 en capital; revenu, \$8,000; taxé à 0.

Je sais bien qu'il est impossible d'établir un régime fiscal qui ne donne lieu à aucune injustice de fait. C'est le casse-tête des économistes de tous les temps et de tous les pays.

Tout de même, les anomalies de notre régime sont trop patentes pour ne pas exiger de réelles et possibles améliorations. Sur les points que nous venons de signaler, il y a une véritable méconnaissance des principes fondamentaux de l'ordre social et de l'équilibre économique. Il faut exiger et obtenir un rajustement. Et il peut s'opérer sans diminution des revenus de l'Etat.

Notre régime d'impôt sur le revenu perpète une autre injustice qui tient à la différence des lois touchant l'état matrimonial. De celle-là personne ne s'est occupé jusqu'ici, sans doute parce qu'en fait elle opère sur un nombre beaucoup plus restreint de contribuables. Néanmoins, elle vaut la peine d'être examinée. Nous y reviendrons, demain ou après-demain.

HENRI BOURASSA.

L'actualité

Elle ne dit pas cela

Les meilleurs avocats, ou ceux qu'on croit les meilleurs, exigent, paraît-il, des honoraires de deux cents dollars par jour. La Tribune de Sherbrooke est avocat du gouvernement. Celui-ci ne la paie qu'au tarif des basochiens obscurs. Elle n'a reçu, l'année dernière que \$17,500 ce qui fait, pour trois cents jours de publication, \$58.33 1/3 par jour. On admettra que tout ce qu'on peut attendre d'un avocat de cette sorte c'est qu'il coupe au plus court et qu'il n'essaie pas de défendre une cause en la fondant sur un plaidoyer solide, mais qu'il donne plutôt quelques entorses à la vérité. Il y en a bien, admettons-le, dans un plaidoyer du 3 courant, pour \$58.33. Juges plutôt!

L'un des rédacteurs du "Devoir", Nemo, (il y a des gens qui aiment comme ça à se diminuer dans l'espoir que quelqu'un va les grandir) cherche noise au gouvernement Taschereau parce que celui-ci n'a pas encore fixé la date de l'élection de Richmond, siège devenu vacant par la mort de l'ex-député Georges-E. Denault.

"Le reproche au gouvernement sa lenteur, cherchant vainement à faire de l'ironie, car chaque fois que Nemo essaie de faire de l'ironie, l'ironie se sauve.

"Mais ce qui est plus grave, c'est que le rédacteur de l'organe "bourrassiste" cherche à exploiter à l'avantage de M. Sauvé le malheur qui est venu frapper le regrettable cadavre de Richmond, sa mort et le deuil qui en a résulté pour sa famille et ses amis. Nemo accuse le gouvernement Taschereau d'être l'auteur, nous ne dirons pas direct mais indirect, de la mort de M. Georges Denault. Parce que les élections ont eu lieu pendant l'hiver, au cœur même de la rude saison, Nemo — oh! pourquoi pas Nihil — prétend que le gouvernement doit être tenu responsable de la mort du candidat libéral. Et pourtant, nous ne pouvons croire que ce fin finaud n'a pas foi en la Providence. Pourquoi alors attribuer au gouvernement plutôt qu'à Celle-ci tout simplement la mort du député de Richmond?"

Nous avions dit "qu'un politicien qui ne manque pas d'imagination proposait un plan qui lui eût été intéressant de mettre à exécution. Ce politicien lui-même ne tenait pas le gouvernement responsable de la mort de M. Denault mais il laissait les électeurs libres d'attribuer la responsabilité. "Vous êtes leur aurait demandé: "Vous êtes réunis comme on réunit le jury du coroner pour savoir qui doit être tenu responsable de la mort de votre député d'un jour. Si vous croyez que le gouvernement en doit être tenu responsable, condamnez le gouvernement par votre vote."

Si la Tribune voulait savoir notre opinion personnelle nous lui dirions que vraisemblablement ce candidat, mort à la suite d'une maladie contractée comme il se sentait à une réunion électorale, serait probablement bien vivant encore si le lieutenant-gouverneur ou le gouvernement eussent tenu

compte des protestations du chef de l'opposition contre les élections d'hiver, protestations qui s'accroissent d'ailleurs avec le bon sens. Comment peut-elle prétendre que le gouvernement n'est pas indirectement responsable des bronchites, des gripes et des pneumonies mortelles qui se contractent dans des assemblées politiques rendues nécessaires, absolument indispensables par la campagne, en plein temps d'hiver, en plein temps d'épidémie?

Mais la Tribune nous trouve illogique de reprocher au gouvernement de ne pas tenir l'élection de Richmond immédiatement. Nous ne faisons pas le moindre reproche de cette sorte au gouvernement, comme on pourra juger si l'on veut se référer au journal du 1er mars, mais nous constatons simplement un fait. Ce n'est pas nous mais c'est la Tribune qui est illogique de s'étonner que nous ayons supposé que ce gouvernement aurait pu tenir l'élection partielle de Richmond en hiver.

Il avait urgencé le 5 février à recruter une députation complète; cette urgence diminue-t-elle avec la baisse du baromètre et la disparition des dangers que comportait le froid sibérien? S'il était opportun de plonger toute la province dans les élections fin janvier et commencement de février, pourquoi serait-il moins à propos de faire des élections quelques semaines plus tard, quand le soleil est plus ardent, le froid moins piquant, la grippe tombée, et les inconvénients d'un trimestre-d'attente seulement de ce qu'ils étaient le 5 février (on tenait ce jour-là 85 élections, au lieu d'une que le gouvernement tiendrait dans Richmond). Si la Tribune voyait être franche, elle admettrait que la seule raison qui empêche le gouvernement de précipiter les élections dans Richmond c'est qu'il y escompte une défaite.

Ce diable d'avocat a répondu à tout. Il convient de découper dans le poulet qu'il nous sert une jolie tranche, une tranche de choix, qui définit bien la politique nettement démocratique et libérale du gouvernement. Goûtez cet aveu:

Le gouvernement Taschereau est libre de faire cette élection quand il le voudra, quand il lui plaira, et les bourgeois que vous débitez si aisément ne sauraient exercer aucune influence sur ceux qui gouvernent à Québec et que le Devoir s'est plu à discréditer en battant durant toute la dernière campagne électorale la controverse systématiquement. Cette élection se fera à son heure, dormez bien sur vos deux oreilles.

Sie volo, sic jubeo... Si le gouvernement ne tient pas l'élection de Richmond maintenant ce n'est pas pour éviter de retomber dans une erreur qui fut, à certains, fatale. Il ne se repent pas. La Tribune ne se s'élève point, car, soit dit en passant, elle tient la Providence responsable des accidents qui se sont produits. Pourquoi pas? Le gouvernement "source de la bienfaisance chrétienne qui s'épanche sur cette province" (cf. le Soleil) n'agit que par décret divin. Si

LE DR MAYER VIENT DE MOURIR A MUNICH

les élections de février ont causé des bronchites et des pneumonies, c'est la faute de la Providence qui a triché en n'envoyant pas au "seul" gouvernement catholique de l'Amérique une température estivale en plein hiver.

Mais la Tribune laisse de côté toute la dernière partie de notre billet où, cette fois, nous accusons le gouvernement d'être cause du retard de la construction de l'hôpital pour tuberculeux parce qu'il ne fait pas tenir au comité de souscription la subvention qu'il a promise et qu'il peut donner.

Il nous permettra d'insister plus que lui l'a-dessus. Ce fut une sottise de son compagnon de crèche, le Canada, qui avait provoqué cet article. Celui-ci écrivait le 27 février dernier:

Un cours de l'année 1922, les décès dus à la tuberculose ont été dans une proportion de 39% du total des mortalités. Il est donc urgent que l'on prenne des mesures pratiques pour enrayer le mal; et l'une d'elles est la construction d'hôpitaux tuberculeux. Quand Montréal aura-t-il le sien?

Montréal aura le sien, répondions-nous, quand le gouvernement sera disposé à honorer sa promesse. Et nous le répétons. Nous ne croyons pas que pour justifier par-retard on ose dire que les ministres fatigués prennent des vacances.

Il y a des mois qu'ils auraient dû tenir puisqu'il y a des années qu'ils ont promis, promis une chose juste, méritée, nécessaire, indispensable et qu'attendent, c'est le cas de le dire, la mort dans l'âme, non pas des centaines, mais des milliers de tuberculeux.

La Tribune n'a pas parlé de cela. NEMO.

Bloc-notes

Ils en ont besoin

"Elle a fait des notations qui parfois lui ont paru bien lourdes, mais elle les faisait dans le seul but de plaire à ses lecteurs. Pour qui ne veut être aveugle, notre Journal a été complètement transformé. Il a une toilette neuve qui lui sied bien... Au point de vue de la forme, il est élégant. Il offre ses nouvelles, ses écrits dans un style simple mais qui ne cachent pas une littérature bien française et académique, qui plait... Enfin, hier soir... on allait choisir, et dans un mode tout à fait impartial, un superbe ameublement de chambre à coucher", écrivait une gazette montrealaise de samedi dernier. Au vrai, après ce français "élégant", ce "style simple mais qui ne cachent pas une littérature bien française et académique qui plait", après ces "novations", il n'y a pas de doute que les lecteurs de cette gazette ont besoin de choisir, "dans un mode tout à fait impartial" un endroit où aller se coucher. Ils doivent être tout à fait ahuris et ce n'est pas sans raison.

Oui, mais...

"Il n'y a aucun mal à se tromper de bonne foi", écrit le Soleil, en marge du rapport que nous lui avons fait de l'abandon par un groupe de libéraux anglais, de M. Laurier qui les avait choisis et n'avait pas prévu qu'ils le lâcheraient en 1917, les uns pour accepter des postes du gouvernement unioniste, les autres pour entrer dans le ministère Borden-Rowell-Meighen. Assurément, et c'est ce que nous prétendons. Mais il paraît que le directeur du Devoir a commis le crime de ne pas prévoir dès 1911 que des députés élus dans le Québec à la suite de sa campagne oratoire le lâcheraient pour voter ensuite presque tout le temps avec les libéraux, dans l'affaire du Kéwatin en 1912, et pour voter, avec les libéraux encore, toutes les dépenses de guerre, de 1914 à 1918. Il est vrai que M. Laurier était chef du parti libéral; et cela excuse tout; mais M. Bourassa, lui, n'étant chef d'aucun parti susceptible d'avoir des fonds électoraux et n'ayant pas à sa disposition des fonds publics pour alimenter le Soleil, ne peut profiter du principe que pose celui-ci, à savoir qu'"il n'y a aucun mal à se tromper de bonne foi".

Rapprochement

Le rapprochement des rubriques cause parfois d'étranges voisinages, dans certains grands journaux. La même gazette qui faisait choisir un ameublement de chambre à coucher, vendredi soir, au profit de ceux de ses lecteurs qui ont su apprécier ses "novations" met tout juste côté à côté dans son numéro d'hier, dans la même page, ses résumés des prédications du carême, dimanche dernier, une réclamation compte rendu pour un film à sensation qu'on donne dans un théâtre montrealais, des commentaires sur "la grande leçon de la danse" et le compte rendu élogieux d'une séance de danses plus ou moins déshabillées, samedi dernier. C'est un joli ragout, où l'on voit bien les tendances à se prétendre être une encyclopédie quotidienne à deux sous l'explicite. C'est sa façon à lui de compléter l'enseignement des prédications sacrées.

Folie

Vingt mille personnes, qui se pressaient hier pour voir un hom-

Chargé d'affaires pour l'Allemagne à Paris en janvier 1920, il fut nommé ambassadeur de son pays en France lors de la reprise des relations diplomatiques franco-allemandes.

La classe des conscrits français de 1921 restera sous les drapeaux jusqu'en mai 1923.

(Dernière heure)

MUNICH, 6 (S. P. A.). — Le Dr Wilhelm Mayer, ambassadeur allemand en France, vient de mourir d'anémie.

Le Dr Mayer a été rappelé de Paris, au commencement de l'occupation de la Ruhr par la France et la Belgique, et s'est rendu à Munich. Il était déjà malade au moment de son départ de Paris. Il entreprit le voyage contre l'avis de ses médecins. Son état devint alarmant quelques temps après.

Le Dr Mayer faisait partie du cercle au Reichstag. Durant les années 1919 et 1920, il fut ministre du trésor dans le cabinet Bauer. Il fut chargé d'affaires allemand à Paris à la fin de janvier 1920 et ambassadeur allemand lorsque les relations diplomatiques normales furent reprises entre les deux pays.

En 1921, son nom fut mentionné comme chancelier et en fait il tenta de former un cabinet à la demande du président Ebert, lors de l'ultimatum des Alliés sur la question des réparations, mais il ne put réussir à trouver les éléments d'un ministère.

OCCUPATION DE DEUX AUTRES VILLES

LONDRES, 6 (S. P. A.). — Une dépêche de Berlin à l'agence Central News mande que les Alliés de la Ruhr ont occupé Remscheid et Kronberg. Remscheid est une ville de la Prusse rhénane située à dix-huit milles à l'est de Dusseldorf. C'est un centre manufacturier important de petits articles de fer et d'acier. Kronberg est une ville prussienne sise dans le Hesse-Nassau, non loin de Königstein.

LE COLOGNE POST EST RETICENT

COLOGNE, 6 (S. P. A.). — Le Cologne Post, journal officiel de l'armée anglaise sur le Rhin, contient peut-être moins de nouvelles sur les événements de la Ruhr que les autres quotidiens du monde entier. Il en est ainsi parce que le gouvernement anglais a décidé de rester neutre dans l'entreprise franco-belge. Le "Post" ne parle que très rarement des alliés de la Ruhr et de ce qu'ils font; l'organe de l'armée anglaise attend les nouvelles officielles de Londres.

LA CLASSE DE 1921

PARIS, 6 (S.P.A.). — Le ministre de la guerre, M. Maginot, a informé le cabinet aujourd'hui qu'il avait l'intention de garder la classe 1921 sous les drapeaux jusqu'au 31 mai. Le ministre a en même temps déposé devant le cabinet un projet de loi permettant de prendre des enrôlements pour une période de six mois.

La décision du ministre de garder la classe 1921 sous les drapeaux jusqu'à la fin de mai va désappointer ces conscrits qui espéraient être licenciés le 1er avril au plus tard. S'ils ne sont congédiés que le 31 mai, ils auront servi deux mois de plus que le terme normal.

On donne comme explication officielle que le ministre désire garder des hommes d'expérience pour exercer la nouvelle classe. (Voir aussi en page 3)

La session d'Ottawa

C'est le temps de protéger nos forêts

Elles s'en vont, disent plusieurs députés, dans un débat amorcé par M. Michaud. — Les députés de Québec se désintéressent du sujet. — Nos publications, M. Hocken et M. Marci. — La plaie de l'américanisme.

(Par LEO-PAUL DESROSIERS)

Ottawa, 5. — Assistance peu nombreuse aujourd'hui, mais très attentive. Les questions débattues en valent la peine d'ailleurs. Elles sont propres à susciter l'intérêt et une attention soutenue, de la part d'une petite élite que l'on trouve presque toujours fidèle aux séances du lundi. M. Plus Michaud (Madawaska), a soulevé le premier débat sur une résolution qu'il avait inscrite au feuillet de la Chambre. Le gouvernement fédéral, y disait-il, doit s'entendre avec les gouvernements provinciaux pour prendre des moyens effectifs afin d'arrêter la destruction de nos forêts par le feu, les insectes et l'exploitation sans précaution. Cette résolution prêtait à un débat assez vif sur l'état actuel de nos forêts et sur les moyens de les conserver. Le pessimisme n'a pas manqué. M. Michaud lui-même, qui vient d'une province où l'on fait un gros commerce de bois, le Nouveau-Brunswick, a donné le ton et s'est montré alarmé. Il y a eu, dit-il, 4,000 tonnes de forêts en 1922 et les pertes ont été immenses. La quantité de bois détruite est beaucoup plus considérable que celle que les commerçants ont exploitée durant toute l'année. Le Québec et le Nouveau-Brunswick ont de meilleures lois de protection que les autres provinces, en général, mais elles ne sont pas encore suffisantes. De plus les déprédations des insectes sont im-

menses. Comme la demande pour le bois de toutes sortes grandit de plus en plus, et qu'elle va se développer avec les années, il est nécessaire que nous prenions des mesures draconiennes pour conserver florissantes notre plus riche et plus importante industrie. Le chef de l'opposition, M. Meighen, abonde dans le même sens. Nous n'avons pas encore vu, dit-il, l'importance de nos forêts dans notre vie économique, quelles richesses elles représentent pour notre pays. En conséquence les parlementaires ne se sont pas occupés des nombreux problèmes qu'elles posent et n'ont pas agi assez vite, ni avec assez de force. Le temps est venu depuis longtemps où il faut inaugurer une politique active. Le problème ne souffre pas de délais. Après avoir cru longtemps lui-même que nos ressources forestières sont incalculables, il en est venu récemment à d'autres conclusions qu'il croit plus justes et plus réelles. C'est pourquoi il suggère aujourd'hui diverses solutions. Tout d'abord il serait en faveur de règlements uniformes dans toutes les provinces pour la préservation des forêts et la destruction, par le feu, des broussailles et déchets de bois. Le gouvernement, dit-il, en suite, devrait imposer un droit sur l'exportation de la pâte de bois et établir immédiatement la coopération entre les provinces et le fédéral. (Suite à la deuxième page.)

me agrippé au mur d'une hôtellerie new-yorkaise faire à force de polémoïsme de lancer un film nouveau à l'américaine. — ont assisté à l'effroyable dégringolade du malheureux. Il s'est écrié sous leurs yeux et son sang a jailli sur leurs vêtements. Ces sortes de spectacles excitent la curiosité morbide des gens, et si la loi ne les proscribit pas, elle le devrait. Voilà un film bien lancé, puisque, dès avant qu'on le déroule, il est déjà teint du sang d'un pauvre diable payé \$100 pour risquer ainsi sa vie. Huit cents millions. Le procureur du public, à New-York, vient d'y dénoncer les courtiers en bourse qui, selon lui, auraient fait perdre au public de cette seule ville \$800,000 depuis 1918, au moyen de toutes sortes de trucs. Et il appuie l'adoption d'une loi décrétant l'examen de ces bureaux de courtage par l'Etat. On ne sait ce qu'il y a de fondé dans tout cela; mais ce qui est public, c'est qu'ici même, des gens sans grandes ressources ont été assez audacieux pour risquer et perdre des millions, depuis quelques années, à spéculer sur marge. Qui profite de la leçon? Et le gogo n'est-il pas d'une race immortelle? G. P.

TRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

L'heure d'été

Cher monsieur, C'est le bon sens même qui a dirigé la plume de votre correspondant C. G. Il n'y a rien à reprendre, ce me semble, aux raisons qu'il apporte pour rejeter définitivement parmi les vieilles lunes cette agaçante question de l'heure d'été.

Entre parenthèse, l'expression "heure d'été" qu'il adopte me paraît la meilleure: elle est claire et vive, et puis elle nous vient de France.

J'espère que nos dignes échevins vont peser les arguments que C. G. et d'autres contribuent à la discussion. Qu'ils examinent aussi qui sont les hommes et les sociétés à qui on veut plus de loisirs le soir; eh bien que l'ouvrage commence à huit heures au lieu de neuf, et se termine à trois au lieu de quatre. Et nos bonnes vieilles horloges continueront paisiblement de sonner l'heure du bon Dieu.

Je m'étonne que la Chambre de commerce de Montréal—plus à même que certaines autres institutions (inutile de les nommer) de comprendre la situation mélancolique d'un père et d'une mère de minces ressources, à la tête d'une famille nombreuse, désireuse de ménager les chères petites sœurs et aussi de restreindre les occasions de dépenses plutôt que de les accroître.—Je m'étonne qu'elle emboîte le pas aux subsidistes institutions. Ne voudrait-elle pas revenir sur son vote, ou du moins réclamer (avec C. G.) un referendum?

Que l'on entende une bonne fois de cette manière la grande voix du peuple!

ALTRUISTE.

Sur un mot

Montréal, 3 mars 1923 M. le rédacteur, J'ai lu dans les "Lettres au Devoir" de votre journal en date du 2 mars l'article "Sur un vieux mot" signé par M. J.-A. Leclair, traitant de l'origine et de la signification du mot "bacul".

Auriez-vous l'obligeance de publier ce que je crois être une explication plausible de l'origine et de la "race" du mot "bacul"? Ce mot est bien français. En effet, je

lis dans le dictionnaire "Le Petit Larive et Fleury" "bacul" (bas-cul) large crotte des bêtes de trait. Je conclus que le bâton ou support mentionnés par M. Leclair tire son nom du fait qu'il occupe la partie basse de la croupe du cheval ou du bœuf auquel il est relié par des traits. Il peut s'écrire plus justement "bas-cul".

Pour ma part j'ai habité la campagne, où je fus cultivateur pendant vingt-sept ans; et le mot "bas-cul" était employé régulièrement par tous les habitants de ma région. Je ne sache pas qu'aucun d'eux ait songé à remplacer ce mot par un autre, même technique; et ce serait même faire un accroissement de langage que de lui en substituer un autre.

En attendant que ces quelques explications jeteront un peu de lumière sur le sujet, Votre tout dévoué, O. P.

L'ALLIANCE FRANÇAISE Deux écrivains à la mode

M. CLAVEL A PARLÉ HIER SOIR DE L'INFLUENCE DE L'OEUVRE DE MARCEL PRÉVOST ET D'HENRI BORDEAUX

M. M. Clavel, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université de Paris, promu capitaine à l'âge de 21 ans, durant la guerre, décoré de la Légion d'honneur était hier soir le conférencier de l'Alliance française, en l'absence du juge Gonzaïve Desaulniers retenu en dehors de Montréal par ses devoirs judiciaires, c'est le Dr Villard qui présidait la réunion.

M. Clavel a traité le sujet suivant: "Des directeurs de conscience de la jeune fille française contemporaine: Marcel Prévost et Henry Bordeaux." A l'aide de plusieurs citations, il a montré l'influence considérable qu'ont exercée et qu'exercent encore ces deux romanciers sur l'esprit de la jeune Française. Il prétend que cette influence a été très souvent excellente. Il recommande la lecture de certains ouvrages de ces deux écrivains.

C'est là qu'il faut crier: casse-cou! Marcel Prévost n'est pas seulement l'auteur des "Lettres à François"; il est aussi l'auteur des "Demi-vierges" et des "Don Juanes"; Henry Bordeaux n'est pas seulement l'auteur de la "Peur de vivre" et des "Roquevillards"; il est aussi l'auteur de "La croisée des chemins" et d'autres romans troubles. Faire d'un auteur son directeur de conscience, c'est lui faire confiance, c'est s'abandonner à lui, c'est s'abandonner à lui, c'est se mettre dans l'attente prochaine de lire tous ses livres. Marcel Prévost et Henry Bordeaux sont déjà trop en vogue parmi notre jeunesse féminine, sans qu'un orateur leur dessine autour de la tête une auréole de petits saints laïques. Le bien qu'on peut trouver chez eux ne compense pas le mal qu'ils offrent, surtout Prévost. (Quant à Bordeaux, la compagnie qu'on lui impose le classe suffisamment.) Et si de l'influence morale on passe au mérite littéraire, il faut passer bien vite sur l'oeuvre voluptueuse, mièvre ou platement bourgeoise de

ces deux médiocres académiciens, qui s'écroulent tout glorieux mondains, tandis que le talent se morfond dans l'obscurité et que les guides supérieurs précèdent dans le désert. Voilà ce que nous en pensons.

Bordeaux, dit M. Clavel, est l'auteur de la famille française, et ce serait son plus beau titre de gloire, mais de l'aveu du conférencier, c'est Marcel Prévost qui est le plus à cause de son style élégant, équilibré, et de ses châtiments équivoques. M. Clavel conseille la lecture des "Lettres à François" aux jeunes filles, et des "Lettres à François mariées" aux jeunes femmes. Il dit que Prévost est un traditionaliste ardent. Il est aussi féministe. Il regarde le féminisme comme la seule thèse qui n'ait pas fait faillite au dix-neuvième siècle. La femme, selon lui, a comme l'homme le droit d'occuper certaines fonctions publiques, d'être avocat ou médecin. Ce qu'elle tentera, elle le fera mieux que l'homme. Il cite le cas de Jeanne d'Arc, — une exception, — pour prouver la règle qui s'affirme.

Marcel Prévost veut que la culture de la jeune fille soit générale, soit portée sur tous les sujets. Il importe surtout qu'elle ait des notions claires. Ce romancier déplore que l'on cache trop de choses de la vie aux jeunes filles et il n'encourage pas la lecture des romans, comme le prouve une citation des "Lettres à François": (Excepté les siens, je suppose, ou l'on trouve de si "belles" tranches de vie.) A part la culture intellectuelle et morale, la jeune fille doit aussi pratiquer la culture physique, mais plus modérément que les hommes. Des trois formes de coquetterie, elle peut s'adonner à l'émotionnelle, celle du détail, celle de se parer pour sa propre satisfaction, mais sans commettre d'excès, et à la coquetterie utile, celle qui veut que la jeune fille ou la femme mariée ait soin de sa personne, mais la coquetterie dangereuse qui tend vers l'immoralité, est à réprimer. Sur le chapitre du mariage, Prévost préconise les unions entre jeunes gens. La jeune fille ne doit pas rechercher un mari avec un passé et une fortune, mais avec un avenir devant lui. C'est à la jeune fille qu'il sied de choisir son mari. La jeune femme doit posséder l'art de vieillir moralement et non physiquement.

Le conférencier analyse ensuite les "Lettres à François mariées" qui comportent deux parties: la partie rose et la partie grise. Cette dernière porte sur la déception que les femmes éprouvent quelquefois à la lune de miel terminée. Le mari doit vaquer à ses affaires, il n'est pas toujours à la maison, pas constamment à ses genoux, etc. Il faut également se méfier des tentations dans lesquelles le mari pourrait choir. Encourager discrètement à rester fidèle; le reconquérir si nécessaire. Il y a la partie rose, le bonheur complet que l'on trouve dans bon nombre de ménages. Prévost considère aussi que l'amour conjugal est la plus belle manifestation de la sensibilité humaine, comme il le dit à François: Bordeaux, au contraire, place les individus au second plan; pour lui, la famille prime tout. C'est la contradiction que l'on trouve chez ces deux écrivains qui exercent simultanément une si profonde opinion sur l'esprit de la jeune fille française contemporaine. Bordeaux, de toute sa vie, a subi l'influence du sol natal; la mort de son père qui

"AU BERCEAU DE LA FOI ET AU PAYS DES AIEUX" Pèlerinage Religieux et Historique en France, Italie, Suisse, Belgique et Angleterre. Organisé sous les auspices du Comité du III^e Centenaire de la naissance de Mgr de Laval. Sous la Direction Spirituelle Conjointe de Monsieur l'abbé PHILIPPE PÉRIER, Curé du Saint-Enfant Jésus de Montréal et de Monsieur l'abbé J.-ALFRED LANGLOIS, Directeur du Grand Séminaire de Québec, à l'occasion de l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire de MGR DE LAVAL, premier évêque du Canada, dans l'église de MONTIGNY-SUR-AVRE, de l'inauguration d'une plaque rappelant sa consécration épiscopale, dans l'église de SAINT-GERMAIN-DES-PRES, à Paris, de l'apposition d'une plaque dans l'église paroissiale de NOTRE-DAME DE VAUVERT (Gard), rappelant le baptême du MARQUIS DE MONTCALM dans ce sanctuaire célèbre, et du IV^e CONGRES EUCHARISTIQUE NATIONAL DE FRANCE qui sera tenu à Paris, du 4 au 8 juillet. M.M. Jean-Baptiste Laque, professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Montréal, accompagnera le voyage pour donner des conférences durant la traversée et pour expliquer la visite des monuments et des musées. DEPART DE MONTREAL et de QUEBEC le 23 juin par le "MARVALE" de la compagnie du Pacifique Canadien. Retour à MONTREAL le 26 août par le même paquebot. Pour le programme-itinéraire illustré s'adresser aux organisateurs, comprenant toutes les dépenses de voyage nécessaires, même les pourboires. THOS. COOK & FILS 526, rue Sainte-Catherine ouest, MONTREAL. Prix \$935.00

Il a rappelé de Paris pour aller s'établir dans la famille, surveiller l'éducation et la formation de son jeune frère, etc., l'a enraciné dans le sol natal, la patrie. Il s'est fait un devoir de chanter ce sol, les vertus de ses habitants.

Bordeaux voudrait partout des familles nombreuses, à l'exemple de celle dont il est issu. "La Peur de vivre" illustre bien ce sentiment; il y peint les deux types de jeunes filles; celle qui ne veut pas avoir d'enfants, celle qui ne craint pas la maternité. Cette dernière est toujours plus heureuse que l'autre. C'est un fait admis que les familles nombreuses sont toujours heureuses. Elles possèdent la force et la durée, les deux qualités essentielles des familles nombreuses. "Les Roquevillards" démontrent logiquement la théorie de Bordeaux. Les enfants servent également à maintenir harmonieusement la famille; regardez le cas de cette jeune femme qui quitte son foyer en disant son mari que personne n'a besoin d'elle dans cette maison où il n'y avait pas même une main d'enfant pour la retenir. La famille demeure toujours, quoiqu'elle puisse se disloquer quelque fois.

C'est là le souffle d'apostolat que l'on trouve dans les romans de Bordeaux et qui ne se voit pas chez Prévost. Prévost ne veut pas faire entrer la religion en ligne de compte; Bordeaux fait des catholiques de tous ses bons sujets, et de ses mauvais des êtres qui n'ont aucun guide religieux. Bordeaux s'élève avec force contre le divorce et voit avec joie que le mariage est un sacrement.

Sur le féminisme, Bordeaux est à peu près de l'avis de Prévost, mais il insiste pas sur cette thèse qu'il trouve vieillotte, la faisant remonter au moyen âge, au temps des croisades, alors que les femmes occupaient des positions publiques en remplacement de quelques hommes partis. Bordeaux veut que la jeune fille ait une culture générale, qu'elle se cultive surtout non pour elle, mais pour son mari. "Les yeux qui s'ouvrent" en sont un exemple; ce roman devrait être le bréviaire de la jeune femme, déclare M. Clavel, qui en cite de larges extraits.

LA SESSION D'OTTAWA

M. Stewart, ministre de l'immigration et de la colonisation, a félicité M. Michaud de la résolution. Le cabinet est prêt à accepter les propositions, à les diriger, s'il le peut, à accueillir leurs suggestions. Il reconnaît l'importance de la question.

La résolution de M. Michaud fut adoptée à l'unanimité quelques instants plus tard. Mais ce ne fut qu'après plusieurs discours. Les représentants de la Colombie anglaise ont voulu dire quelques mots, en effet; car les forêts de cette province sont les plus célèbres et les plus riches du Canada. Quelques arbres ont plus de 3,000 ans d'existence, et si le feu en détruit une forêt, nous pouvons dire qu'elle est perdue pour toujours. On a perdu pour toujours une grande richesse. On nous a dit que le service d'aviation et les organisations que les gouvernements provinciaux ont mis sur pied, mais tous ont été d'accord pour reconnaître que ces moyens préventifs ne suffisent pas. On a aussi évoqué les feux désastreux de l'automne passé. M. Fielding raconte une surprise qu'il a éprouvée il y a quelques années, alors qu'un commerçant de bois le suppliait d'enlever les droits sur la graine d'épinette. Plein d'enthousiasme alors, il ne croyait pas que nous aurions besoin de cette graine pour l'entretien de nos forêts. On nous a dit que nous aurions besoin de cette graine pour l'entretien de nos forêts. On nous a dit que nous aurions besoin de cette graine pour l'entretien de nos forêts.

Sur cette proposition initiale de M. Hocken, les progressistes ont greffé un amendement pour permettre l'entrée libre en Canada de tout le matériel qui sert à l'impression des périodiques, papier qu'on obtient à 25 pour cent moins cher aux Etats-Unis, bien qu'il vienne du Canada en premier lieu, encre, machines, etc. La Chambre a adopté

et signaler au moins par quelques paroles que le problème intéresse le Québec.

Les mêmes députés de notre province ont autre chose à leur crédit. Dès après ce premier débat, M. Hocken en a soulevé un autre en demandant à la Chambre de trouver des moyens d'aider nos périodiques et nos magazines à vivre et à prospérer.

Ce débat principal a soulevé une infinité de débats secondaires où l'on a parlé de l'esprit national canadien, de l'américanisation de notre peuple, des difficultés qu'il éprouve à développer sa littérature, etc. D'avance et de loin, on aurait pu croire que les Canadiens français de la Chambre prendraient une part active à cette discussion, se distingueraient particulièrement par leurs idées. Un seul a parlé brièvement, M. Charles Marcell, député de Bonaventure, et pas un autre ne s'est levé. Pourtant, un Irlandais, M. Manion, avait dit au commencement de la séance du soir qu'il s'attendait à voir les Canadiens français prendre part au débat et qu'il aurait désiré que l'un d'eux appuyât la motion. Il avait même ajouté ces paroles élogieuses: "Il y a une littérature nationale française très belle et nos compatriotes en sont justement fiers". M. Hocken avait même dit jusqu'à citer l'un des nôtres, M. Jules Tremblay qui vient de publier une brochure pour répandre certaines notions indispensables sur notre littérature, et nous faire mieux connaître en dehors de Québec. Il y eut des orateurs de l'est, du centre, de l'Ontario, de l'ouest, mais la voix du Québec fut muette, à part M. Marcell. Et nous irons répétant que la race latine a des tendances intellectuelles spéciales, le goût des idées générales, la passion de la littérature, de la philosophie et des arts. Il faudra évidemment déchanter un peu.

M. Hocken a présenté un fort plaidoyer en faveur de sa thèse. Nous avons besoin de périodiques et de magazines canadiens, répandus par tout le Canada, pour répandre des idées canadiennes qui tendront à créer un esprit canadien, un idéal canadien et à établir l'harmonie et l'entente dans ce vaste corps éparé. Il nous faut aussi une littérature nationale qui nous manque particulièrement. Malheureusement, aujourd'hui, les périodiques ne peuvent vivre. Plusieurs ont tenté l'entreprise sans succès mais aucun n'est parvenu à cent mille de tirage, et la plupart ont failli. Il y a plusieurs causes à cela. Et pour commencer la littérature américaine nous envahit. Nous ne pouvons concurrencer les périodiques et les magazines américains, qui sont certains des débuts d'un tirage énorme, peuvent compter sur un public plus considérable, obtenir plus d'annonces, mieux payer leurs rédacteurs, obtenir à meilleur marché le matériel, et diminuer ainsi leurs frais généraux.

La concurrence est impossible. Nous sommes débordés par les productions immorales, légères, étrangères, et nous nous américanisons, comme l'a dit Jules Tremblay dans sa brochure intitulée "Canadian Literature and French Expansion". M. Hocken a souligné que par le cinéma, les magazines, le phonographe, etc., nous empruntons à nos voisins leurs défauts plutôt que leurs qualités et que nous ne pouvons nous créer un esprit national. Pour chaque revue nationale que nous achetons, nous achetons quatre revues américaines. Les enfants eux-mêmes apprennent à respecter les héros américains par les funny papers du dimanche. Enfin les annonces représentent le pays voisin comme une terre promise et la plus belle patrie du monde, de sorte que nous pouvons facilement comprendre pourquoi tant des nôtres nous abandonnent. Enfin, comme le manufacturier canadien ne peut annoncer dans ces revues, il faudrait placer un droit de 15 pour cent par livre sur la matière d'annonces, placer l'embaras sur les publications, immorales et aider ainsi nos périodiques. Il ne demande pas un subsides direct, bien que ce soit une solution aussi bonne qu'une autre. Le gouvernement accorde bien de l'aide aux journaux sous forme de subsides à une agence de presse canadienne; il pourrait en faire autant pour les périodiques.

Justu'à date, le gouvernement fédéral a prêté la somme de \$32,435.

Plus de tentures de deuil A la prochaine séance du conseil, M. Maurice Gabbas, du quartier Ste-Cunégonde, proposera que la ville prohibe les tentures mortuaires dans les maisons à cause des dangers d'incendie et aussi de propagation de certains germes de maladie.

LES CONFITURES AUX ANANAS DIAMANT MARQUE ANANAS DIAMANT Délicieuses, vous diront ceux qui y ont goûté. Faites-en l'essai vous-mêmes pour vous en convaincre. Votre épicer les vend. Aussi confitures aux FRAISES, FRAMBOISES, PECHES, PRUNES—Marque Diamant. LABRECQUE & PELLERIN 111 RUE ST-THIMOTEE

000 à la Commission du havre de Montréal. Celle-ci a payé \$12,419,053 en intérêts sur ce montant. Leo-Paul DESAUSIERS.

Les anciens de l'Université d'Ottawa

Plusieurs gradués montréalais de l'Université d'Ottawa se sont réunis, hier soir, à l'hôtel Queens, pour organiser une association des anciens élèves de l'Université. On comptait à peu près 100 convives au dîner présidé par M. Joseph Daoust (de la classe de 1882), président de la Chambre de commerce. Les officiers suivants ont été élus: président, M. Jos. Daoust; vice-présidents, le Dr Stephen Lanvin, MM. Winfield Hackett et Armand Champagne; secrétaires conjoints, M. L.-J. Pouliot et Théodore Kelly; trésorier, Eugène Courtois; chapelain, le R. P. Hervé Ménard, O.M.I. Les orateurs ont souligné la situation particulière de leur Alma Mater, destinée par son bilinguisme à servir d'élément d'union entre les races. Un conseil a été désigné pour la rédaction de la constitution.

Les conservateurs se sont encore entretenus d'un congrès général de leur parti, samedi passé. Les députés actuels aux Communes et les candidats défaits aux dernières élections ont décidé la même chose à une réunion à Ottawa, aux premiers jours de la dernière session. On avait même nommé un comité pour s'occuper de l'organisation. Malheureusement, on n'a rien fait. En tout cas, l'idée d'un congrès général régnait encore chez les conservateurs et l'on dit maintenant qu'ils vont tenter de le tenir prochainement.

M. David chez les jeunes libéraux L'Association de la Jeunesse Libérale, donnera son 28^e dîner-causserie, le 12 mars, à 7 hrs, au "Reform Club". L'hôte d'honneur sera M. Athanase David. Le conférencier sera M. Maurice Turbide qui parlera sur la politique et l'éducation. Billets chez Maurice Lalonde, président; Gaston Adam, trésorier, 33 rue St-Vincent, Main 3200.

Un tube de 10 jours GRATIS Envoyez le coupon



Aux Gens Soigneux

qui ne veulent pas de couche noirâtre sur leurs dents

Cette annonce vous offre un procédé auquel des millions recourent aujourd'hui. Il est en usage par le monde entier, dans environ 50 pays, chez les personnes qui veulent combattre la pellicule.

Vous en voyez partout les résultats. Les dents éclatantes confèrent un charme, une beauté nouvelle. Nous vous prions maintenant avec instance d'apprendre, par un essai délicieux, comment s'acquiescent de telles dents.

La pellicule, la grande ennemie

La pellicule est la grande ennemie des dents; c'est cette couche visqueuse dont vous sentez la présence. Elle adhère aux dents, entre dans les interstices et y demeure.

Les substances alimentaires, etc., la décolorent, puis il se forme des couches noirâtres. Le tartre a pour base la pellicule. C'est pour cela que l'on voyait moins souvent de jolies dents autrefois qu'aujourd'hui.

La pellicule retient aussi les substances alimentaires qui fermentent et forment de l'acide. Elle maintient l'acide en contact avec les dents, ce qui provoque la carie. C'est pour cela que peu de gens échappaient aux affections dentaires.

Les germes se développent par millions sur la pellicule. Ils constituent, avec le tartre, la cause principale de la pyorrhée, maintenant répandue de façon si alarmante.

Les anciens procédés laissaient la pellicule

Les anciens procédés de brossage laissaient beaucoup de la pellicule intacte. Aucune pâte dentifrice ordinaire ne peut la combattre efficacement.

La science dentaire a donc cherché des moyens de combattre la pellicule et en a trouvé deux. L'un a pour effet

de la coaguler, l'autre de l'enlever et cela sans recourir au dommageable. Des autorités compétentes ont, par plusieurs expériences sérieuses, établi l'efficacité de ces procédés. Puis l'on a créé un nouveau type de pâte à dents basée sur les recherches modernes et l'on y a incorporé ces deux grands destructeurs de la pellicule.

Cette pâte dentifrice s'appelle Pepsodent. Les dentistes du monde entier en recommandent aujourd'hui l'emploi quotidien.

Gardiens constants

Pepsodent agit aussi des gardiens constants. Il accroît l'alcalinité de la salive qui a pour fonction de neutraliser les acides de la bouche, cause de la carie des dents.

Il multiplie les digestifs de l'amidon dans la salive, qui sont la pour dissoudre les dépôts d'amidon, lesquels autrement fermenteraient et formeraient de l'acide.

Il confère ainsi maints pouvoirs à ces grands agents protecteurs naturels des dents.

Les résultats obtenus par Pepsodent vous étonneront et vous enchanteront. Cette expérience révolutionnaire peut-être tout le régime de l'hygiène dentaire dans votre demeure.

Envoyez le coupon demandant droit au tube de 10 jours. Remarque: comme vous vous sentez les dents propres après application; notez la disparition de la pellicule visqueuse et comme les dents blanchissent à mesure que s'en va cette couche.

Evitez le gravier préjudiciable Pepsodent coagule la pellicule et l'enlève sans recourir au dommageable. Son agent peccolant est beaucoup plus doux que l'émulsi. N'employez jamais de destructeur de pellicule contenant du gravier rugueux.

Fabriqué au Canada Pepsodent REG. IN. Une pâte dentifrice scientifique basée sur les recherches modernes et exemptée de gravier dommageable. Recommandée aujourd'hui par les principaux dentistes du monde entier.

Tube d'essai gratuit de 10 jours 1123 (Com.) LA COMPAGNIE PEPSODENT, Dépt. D, 101, rue George, Toronto, Ont. Envoyez par poste, un tube de Pepsodent de 10 jours à Un seul tube par famille.

ASPIRIN A MOINS que vous ne voyiez le nom de "Bayer" sur les tablettes, vous n'avez pas d'aspirines du tout. BAYER R. N'acceptez qu'un paquet non décapoté de "Tablettes d'Aspirine de Bayer" qui contiennent le mode d'emploi et les doses établies par des médecins depuis 22 ans et dont des millions ont reconnu l'efficacité et la sécurité contre Rhumes, Mal de tête, Mal d'oreilles, Névralgie, Lumbago, Rhumatismes, Névrite, Douleurs. Petites boîtes de "Bayer" de 12 tablettes.—Aussi boîtes de 24 et de 100—chez les pharmaciens. Aspirine est la marque de fabrique (registrée) au Canada de la manufacture de Mono-acétylsalicylate de sodium Bayer. Quoiqu'il soit bien reconnu que le mot Aspirine signifie produit de Bayer, afin de protéger le public contre les contrefaçons, nous insistons sur l'importance de la marque Bayer la marque de fabrique, le nom de Bayer en croix.

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI, 7 MARS 1923
ST-THOMAS D'AQUIN, C. ET D., DOUB.

Lever du soleil, 6 heures 24.
Coucher du soleil, 6 heures 49.
Première lune, le 2, à 10 heures 30 du matin

DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

Table with weather forecast: NEIGE, MAXIMUM ET MINIMUM, BAROMETRE, etc.

LES CREDITS RURAUX AU MANITOBA

Le trésorier provincial manitobain annonce que le gouvernement Bracken établira un système de crédits sur une base solide.

Winnipeg, 6, (S.P.A.) — Le gouvernement Bracken préconise le principe des crédits ruraux. Il cherchera à mettre l'administration sur une base solide autant que possible.

CRUE INQUIETANTE DE LA SEINE

Elle a monté de près de 23 pouces depuis quelques heures. — Autres rivières qui débordent.

Paris, 6, (S.P.A.) — La Seine continue à monter à un point alarmant à la suite des pluies récentes. Le niveau de la rivière s'est élevé de 22 pouces 3/4 à Paris durant les dernières vingt-quatre heures.

Les concerts

LE VIOLONISTE KREISLER

Il s'est trouvé un violoniste qui n'avait pas peur de la Sonate à Kreutzer. Je ne crois pas en effet avoir entendu ce merveilleux chef-d'œuvre plus que trois fois.

Le programme de Kreisler était divisé en deux parties aux antipodes l'une de l'autre. La première renfermait la Sonate et la Fugue en sol mineur de Bach pour violon seul.

On est à préparer l'exposition flottante à bord du vapeur British Trade qui visitera l'Afrique du Sud, l'Australie et l'extrême Orient au cours d'un voyage de dix mois.

L'EXPORTATION BRITANNIQUE

ELLE ACCUSE UNE AUGMENTATION POUR JANVIER. — BAISSE DU COUT DE LA VIE.

Londres, 6 (S.P.A.) — Le commerce d'exportation britannique a bien commencé l'année, lit-on dans le bulletin mensuel de la Chambre de commerce des Etats-Unis. La revue attire l'attention sur le fait que toutes les exportations britanniques à l'exception du charbon ont accusé une amélioration en janvier.

La production du fer et de l'acier a atteint le total de 567,900 et de 624,500 tonnes, qui constituent des records.

Le coût de la vie a légèrement baissé, bien qu'il soit encore de 77 pour cent au-dessus de ce qu'il était en juillet 1914. Les prix des sros ont monté en février.

On est à préparer l'exposition flottante à bord du vapeur British Trade qui visitera l'Afrique du Sud, l'Australie et l'extrême Orient au cours d'un voyage de dix mois.

La navigation belge

Bruxelles, 6, (S.P.A.) — On suggère la nomination d'un financier français comme directeur de la compagnie de Navigation belge Lloyd Royale.

L'Etat sera actionnaire de la compagnie au montant de 96,000,000 de francs, somme qui représente ses garanties actuelles.

Cinq pour cent des profits seront versés à une réserve, six pour cent aux actions préférentielles et cinq pour cent aux parts du capital.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

On a annoncé il y a quelques jours que les gérants de la Compagnie de navigation belge Lloyd Royale avaient arrêté un plan de réorganisation avec les banquiers et le gouvernement belge.

La question de l'heure

LA SECTION PERE MARQUETTE DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE S'OPPOSE A L'HEURE D'ETE. — CE QUE'ELLE EN PENSE.

La section Père Marquette de la Société Saint-Jean-Baptiste vient d'envoyer la résolution suivante au maire et aux conseillers municipaux de la ville de Montréal pour s'opposer à l'heure d'été.

Attendu que l'heure d'été est une mesure nuisible à l'ouvrier sous tous rapports, parce qu'elle le condamne à supporter au plus fort de la chaleur du jour la fatigue du travail; qu'elle l'oblige à se lever une heure plus tôt, alors qu'il pourrait jouir du repos, si nécessaire pour réparer ses forces et lui permettre de donner sa pleine valeur de travail durant le jour solaire; qu'elle lui enlève une heure de repos, quand le soir il pourrait se mettre au lit vers dix heures, (heure solaire) ce qu'il ne pourra pas facilement faire avec le système de l'heure avancée, à cause de la chaleur et de la trop grande clarté qui règne encore.

Attendu que les institutions religieuses, (couvents, collèges, etc.), ne changent pas d'heure;

Attendu que ce changement d'heure n'est pas accepté par les compagnies ferroviaires, telles que le Pacifique-Canadien, le Grand-Tronc, le Canadien National et autres;

Attendu que la majorité des villes et villages de notre province ne changent pas d'heure;

Attendu que ce changement d'heure cause un nombre presque incalculable d'erreurs dans le transport des voyageurs par les différentes compagnies de chemin de fer;

Attendu que ce changement d'heure cause aux femmes dans leurs foyers le double d'ouvrage, leur occasionnant deux repas au lieu d'un et, parce que certaines institutions continuent d'opérer d'après l'heure solaire, qui, en réalité, est l'heure du bon sens;

Considérant que l'intérêt général doit primer surtout et avant tout, et que les intérêts de quelques particuliers doivent être mis au second plan;

Considérant que la majorité de la population de notre ville est surtout composée d'ouvriers, et par conséquent il faut les protéger comme c'est votre devoir de le faire en leur accordant tout le temps requis et convenable pour se reposer, et diminuer en autant que possible le poids de leurs fatigues.

Considérant de plus que vous êtes les mandataires du peuple pour l'administration de la ville et non pour la réglementation de l'heure;

Il est proposé par J.-F. Durand, trésorier, appuyé à l'unanimité de l'assemblée, que le système de l'heure d'été soit mis au rancart, et que revenant au bon sens, dans le but de protéger la population ouvrière qui est la majorité de la population de cette ville, le système de l'heure solaire soit respecté et reste en vigueur.

Un hommage aux héros de 1660

LA VILLE EST PRIEE DE BAPTISER UN GROUPE DE RUES PARALLELES DANS LE NORD DE LA VILLE, DES NOMS DE DOLLARD VES ORMEAUX ET DE SES SEIZE COMPAGNONS — REQUETE DE LA SOCIETE HISTORIQUE DE MONTREAL.

Le greffier de la ville a reçu une requête de la Société Historique de Montréal, l'informant de son désir de baptiser un groupe des rues du nord de la ville, des noms des seize compagnons de Dollard des Ormeaux. La communication est mise sous la forme d'une résolution que la Société a adoptée à sa dernière séance.

Les membres de la Société Historique demandent instamment d'honorer la mémoire de ces héros du Long Sault; vu que 263 ans que ces vaillants jeunes gens ont donné leur vie pour sauver la petite colonie de Ville-Marie, et aucun citoyen de Montréal, n'a songé encore à donner leurs noms, à des rues de la ville; et pourtant leur dévouement héroïque serait d'un exemple vivant, si leurs noms résonnaient tous les jours à nos oreilles.

Voilà pourquoi, la Société historique propose que la ville débaptise toutes les rues à partir de la rue de Castelnau, excepté les boulevards Gouin et Grémazie et donne à toutes les rues parallèles au fleuve, les noms de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons.

Que l'on cesse, dit la requête, de dire la 33ième, la 43e, la 44e, la 45e et que l'on entende désormais les beaux noms français de Jacques Brassier, Jean Tavernier, Nicolas Tillemont, Laurent Hébert, Aloné de Lestre, Nicolas Josselin, Robert Jurie, Jacques Boisseau, Louis Martin, Christophe Auger, Etienne Robin, Jean Valets, René Doussin, Jean Lecompse, Simon Grenet, François Crussion Nicolas Duval, Mathurin Souillard et Blaise Julliet.

Il existe, il est vrai, une rue Dollard, une autre rue des Ormeaux, aussi une rue Robin; mais cela réclame à l'équivalence, et la Société réclame le nom complet Dollard des Ormeaux, sans abréviation, ainsi que pour le nom de chacun des seize compagnons de Dollard.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

De plus, elle constate que certaines rues du nord de la ville portent des noms comme Gouin, Mozart, Molière, Jules Verne, mais elle n'hésite pas à recommander leur remplacement par ceux des héros de Ville-Marie, quitte à placer ailleurs les noms ainsi remplacés.

La Société attend un grand bien de cette leçon d'histoire quotidienne; les citoyens apprendraient par cœur les noms de ces premiers défenseurs de leur ville, et les écoliers s'honoreraient de la gloire de ces jeunes héros. Elle prie les autorités municipales et les conseillers de ne pas retarder plus longtemps cet hommage de reconnaissance aux héros de 1660.

Ceux qui ont vu le maire Martin

PLUSIEURS TEMOINS DE M. E.-W. VILLENEUVE ONT COMPARE, CE MATIN — ON L'A VU REGULIEREMENT A LAVAL-DES-RAPIDES.

Le procès E.-W. Villeneuve-Médéric Martin, qui a commencé de s'instruire, hier, devant le juge Delorme, se continuait, cet avant-midi, à la chambre 9, annexe du palais de justice. Toute une suite de nouveaux témoins a défilé devant le tribunal, dont trois demeurant à Montréal et les autres à Laval-des-Rapides. Des derniers témoignages entendus, il découle que, depuis au moins plusieurs mois, le maire semble avoir été vu assez souvent et de façon assez régulière à Laval-des-Rapides.

Les agents anxieux quand même de faire une "cause", ont donné trois dollars à la nièce, de Mme Michaud et lui ont demandé d'aller acheter une bouteille de liqueur alcoolique. La fillette est partie faire la commission. La bouteille arrivée, les agents déguisés ont prié Mme Michaud de leur procurer un fire-bouche et d'ouvrir ladite bouteille, et de servir un verre à la ronde. Mme Michaud a accédé à leurs désirs. Le verre bu, les agents ont donné en tout quelques dollars de pourboire à la dame et à sa nièce puis l'ont coffrée.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Le juge Monet s'est déclaré fort peu enthousiasmé de pareilles méthodes de mouchards. Ce n'est pas ainsi, dit-il, que les agents de police doivent faire leur devoir. Ce n'est pas en faisant de semblables tentatives pour inciter les gens à enfreindre la loi, que la police doit agir. Dans le cas présent la prévention a refusé d'enfreindre la loi et ce n'est que par des subterfuges et des détours que l'on est parvenu à faire un semblant de cause. Le juge Monet a condamné ce genre d'espionnage. En conséquence la poursuite a été rejetée avec dépens.

Mgr D'AURAY EST MALADE

Son état inspire des craintes

Québec, 6, (D.N.C.) — Nous apprenons que Mgr Chas D'Auray, curé au Précieux-Sang de Woonosco, est gravement malade. Son état de santé inspire des craintes et l'on se demande s'il pourra recevoir les insignes de la décoration que le gouvernement français lui a donnée.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

Mgr D'Auray en effet vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur. Il doit recevoir les insignes de cette décoration des mains de l'ambassadeur français à Washington.

LES COURS D'EXPORTATION

Nous publions ci-dessous le résumé des deux dernières conférences données à l'École des hautes études commerciales, la semaine dernière, par un fonctionnaire du ministère fédéral du commerce. Ces deux conférences ont été prononcées par M. R.-S. O'Meara, d'Ottawa. Il a parlé de la correspondance avec l'étranger et de la documentation:

LA CORRESPONDANCE AVEC L'ÉTRANGER

1. La correspondance avec l'étranger diffère sur bien des points de la correspondance au pays. Il faut prendre en considération l'évolution du temps. Chaque lettre devra être rédigée avec un soin particulier. Elle contiendra un résumé succinct et clair de l'affaire à traiter. Évitez les phrases familiales. En répondant à une demande, montrez que vous en avez bien saisi la nature.

2. La lettre de l'étranger est essentiellement une lettre d'affaires. Lettre première au sujet des ventes. Lettres subséquentes. Le but de la lettre de vente est évidemment la vente de vos produits. Elle doit être rédigée avec le plus grand soin, afin d'amener des résultats satisfaisants.

3. Il ne faut pas seulement songer à l'environnement du client, mais aussi au produit à lancer. Description de la marchandise, cotés, clarté et exactitude des lettres adressées aux commissaires du commerce. L'importance de démontrer la possibilité de lancer un produit sur le marché.

4. La correspondance avec l'étranger devrait être entièrement entre les mains du service qui s'occupe de l'exportation. Règles à établir. Vérifier les lettres écrites par les jeunes employés. Exemples. La première lettre est une lettre d'introduction, et les lettres suivantes encourageront ou décourageront l'entreprise établie. La lettre peut être jugée par une seule lettre mal écrite, par un seul incident fâcheux.

5. Attention à tous les détails. La politesse exige une réponse à chaque lettre. Ne rien prendre sur soi. Vérification. Reprise. Signatures. Qualité du papier à lettres. En-têtes. Systèmes de classification. Ne rien promettre sans être capable de remplir les engagements.

6. Copies. Pour classer. Pour le client à l'étranger, par courrier régulier. Pour l'information des agents. Pour l'information du ministère du commerce et de l'industrie, qui devra toujours être tenu au courant des affaires avec l'étranger.

7. Le service des renseignements commerciaux, à Ottawa, recherche la coopération de l'exportateur quant au sujet des réponses aux demandes de l'étranger, et des circulaires envoyées aux clients.

8. La traduction. Mieux vaut ne pas faire la traduction si elle n'explique pas clairement les idées de la lettre que l'on désire traduire. En-têtes. Méthodes adoptées par certaines maisons importantes.

9. Le service des postes, dépôts, télégraphes, surtout l'assurance, sont importants. Les frais varient selon les pays.

LA DOCUMENTATION

1. Définitions. Le voiturier est tenu par la loi de prendre soin des marchandises transportées. Lettre de voiture, connaissance. Un récépissé et un contrat de transport. "Through bill of lading" ou lettre de voiture et connaissance combinées, évite l'échange des notes au port de mer. Poids nets, poids de la marchandise et du matériel avant l'emballage. Poids brut, poids de la marchandise telle qu'expédiée. La tonne, équivalente à un volume de 40 pieds carrés. Le drawback, remise à l'exportateur de 99 p.c. des droits payés à l'entrée des produits bruts qui sont subseqüemment ouverts et exportés.

2. Avant d'expédier, réserver espace sur paquebot, par l'entremise d'un agent, ou directement de la compagnie. Permis qui évite la congestion mais qui ne garantit pas le départ par tel bateau à telle date. Contrats par écrit le plus souvent possible.

3. La lettre de voiture-connaissance, ne mentionne pas le nom du bateau. Avantages de ce genre de document procurable aux bureaux des compagnies de chemin de fer. Désavantage. Ce document n'est pas un instrument négociable. Consulter l'importateur à ce sujet. Délais possibles.

4. Le connaissance est un document négociable. Nombre de copies. Endossement. Importance de la patente nette. Précautions, patentes suspectes. Le connaissance de la convention de la Hague.

5. Harter Act, 1893. Water Carriage of Goods Act, 1910. Le premier a rapport aux expéditions aux États-Unis, et le second s'applique seulement à l'expédition d'un port canadien vers un port canadien ou étranger.

6. La facture. Description et nombre des marchandises, dimensions des paquets, des balles, poids net et brut, destination, termes de vente, mieux vaut donner le plus de détails possible.

7. Factures consulaires. Visé du consul. Servent à l'évaluation par la douane. Dénrées alimentaires surtout. Soins à prendre en remplissant ces formulaires. Necessaires pour Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, St-Domingue, Equateur, France, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Portugal et Venezuela. Il n'y a pas de factures consulaires pour les possessions britanniques.

8. Avis consulaires. Voir d'après les instructions pour l'expédition des marchandises par eau, ou obtenir des consuls ou du ministère du commerce et de l'industrie, si les autorités douanières du pays exigent certains détails sur la facture consulaire, et se renseigner sur ce point. Si la facture doit être signée par le consul ou par une autre personne autorisée. S'il est nécessaire d'affixer des certificats d'origine. Si le pays a des règles spéciales au sujet des connaissances. Si le pays exige telles marques ou tel numéroage sur les caisses. Envois par la poste.

9. Factures et certificats pour pays britanniques. S'adresser au service des tarifs, à l'étranger. Service des renseignements commerciaux, Ottawa.

10. Documents supplémentaires.

TRIBUNAUX CIVILS

LE DOMICILE DE M. MARTIN

L'AFFAIRE VILLENEUVE-MARTIN S'EST CONTINUÉE HIER APRÈS-MIDI.—UN VICAIRE DE LA PAROISSE DU SACRÉ-COEUR A COMPARU. — AUTRES TÉMOINS POUR ET CONTRE.

La cause Villeneuve-Martin s'est continuée hier après-midi. La poursuite et la défense se sont bornées présentement à prouver où habitait M. Médéric Martin depuis deux ans.

M. l'abbé Joseph Caumartin, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, celle donc de M. Martin si celui-ci demeure rue Logan, a déclaré qu'au cours de sa visite paroissiale en novembre dernier, il était allé au no 929, rue Logan, où M. Martin prétend habiter, et qu'il n'y a pas trouvé ce dernier. Il n'y avait là qu'une dame Pilon. Cette dernière lui a déclaré qu'elle demeurait avec son mari. Au cours de sa visite de l'année précédente, M. Caumartin a trouvé dans la maison M. et Mme Lafleur mais M. Médéric Martin était absent.

La défense a riposté en produisant des reçus de l'église du Sacré-Coeur. Ces reçus avaient trait au paiement de la dime et d'un banc. On a aussi produit un certificat pour prouver que M. Martin était marguillier de la paroisse.

D'autre part, M. Caumartin a ajouté que M. Martin avait assisté à la grand-messe au jour de l'an, à l'église du Sacré-Coeur, cette année et qu'il lui avait rendu visite au presbytère. Il a déclaré que M. Martin avait fait ses Pâques à l'église du Sacré-Coeur en 1922, et qu'il a assisté à une retraite, cette année-là.

Daniel Labelle, restaurateur de la rue Logan, a déclaré qu'il voyait le maire trois ou quatre fois par semaine à venir jusqu'au mois de janvier dernier.

M. J.-P.-A. Primeau, maître de poste de Pont-Viau, a déclaré qu'il a reçu fréquemment des lettres adressées soit au maire soit à Madame la mairesse, à tous les mois de l'année. Il ajoute que souvent ces lettres avaient d'abord été adressées à la maison de la rue Logan et qu'elles avaient ensuite été retournées à Pont-Viau. Il a vu fréquemment M. Martin à l'église St-Christophe.

M. Siméon Malo qui tient une épi-

LE DOMICILE DE M. MARTIN

La cause Villeneuve-Martin s'est continuée hier après-midi. La poursuite et la défense se sont bornées présentement à prouver où habitait M. Médéric Martin depuis deux ans.

M. l'abbé Joseph Caumartin, vicaire à la paroisse du Sacré-Coeur, celle donc de M. Martin si celui-ci demeure rue Logan, a déclaré qu'au cours de sa visite paroissiale en novembre dernier, il était allé au no 929, rue Logan, où M. Martin prétend habiter, et qu'il n'y a pas trouvé ce dernier. Il n'y avait là qu'une dame Pilon. Cette dernière lui a déclaré qu'elle demeurait avec son mari. Au cours de sa visite de l'année précédente, M. Caumartin a trouvé dans la maison M. et Mme Lafleur mais M. Médéric Martin était absent.

La défense a riposté en produisant des reçus de l'église du Sacré-Coeur. Ces reçus avaient trait au paiement de la dime et d'un banc. On a aussi produit un certificat pour prouver que M. Martin était marguillier de la paroisse.

D'autre part, M. Caumartin a ajouté que M. Martin avait assisté à la grand-messe au jour de l'an, à l'église du Sacré-Coeur, cette année et qu'il lui avait rendu visite au presbytère. Il a déclaré que M. Martin avait fait ses Pâques à l'église du Sacré-Coeur en 1922, et qu'il a assisté à une retraite, cette année-là.

Daniel Labelle, restaurateur de la rue Logan, a déclaré qu'il voyait le maire trois ou quatre fois par semaine à venir jusqu'au mois de janvier dernier.

M. J.-P.-A. Primeau, maître de poste de Pont-Viau, a déclaré qu'il a reçu fréquemment des lettres adressées soit au maire soit à Madame la mairesse, à tous les mois de l'année. Il ajoute que souvent ces lettres avaient d'abord été adressées à la maison de la rue Logan et qu'elles avaient ensuite été retournées à Pont-Viau. Il a vu fréquemment M. Martin à l'église St-Christophe.

M. Siméon Malo qui tient une épi-

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES SELLERS
Le Syndicat catholique des selliers ne s'assemblera pas ce soir à cause des retraites du carême. Le Syndicat organise un tirage d'une magnifique valise en cuir. La prochaine assemblée du Syndicat n'aura donc lieu que le 20 courant.

CERCLE DE MUN
Le cercle de Mun se réunit ce soir, à la salle Tremblay, 1507, Ste-Catherine est. Un confencier donnera un travail sur un sujet très intéressant.

EUCHRE-CONCERT
C'est jeudi soir de cette semaine, à la salle de l'Assistance Publique, 338-est, Lagachetière, qu'a lieu le 1er euchre-concert du Syndicat catholique et national des pressiers de travaux de ville. Des prix magnifiques et nombreux seront donnés aux vainqueurs. L'orchestre de Ste-Philomène-de-Rosemont exécutera la partie musicale du programme. Ce euchre est sous la présidence de M. G. Tremblay, secrétaire général et organisateur des métiers de l'imprimerie. Billets à la porte.

SYNDICAT DES TYPOS
Demain soir, à la salle de l'Union du Commerce, 149, Berri, assemblée du Syndicat des typographes. D'importantes questions seront étudiées. Le comité du euchre présentera son rapport. On sait que le Syndicat organise pour le 12 avril prochain son 1er euchre-concert. Rapport de M. G. Tremblay. Tous les membres doivent assister.

Le conventum du collège de Beauce

Le comité de recrutement du conventum du collège Sainte-Marie-de-Beauce a formé dernièrement plusieurs sous-comités. Il a reçu près de 100 noms et adresses mais il fait encore appel aux anciens de cette institution. Comme moyen de recrutement plus rapide et plus effectif le comité suggère aux anciens de tenir des réunions régionales pour se trouver de nouveaux confrères et pour en faire part au comité central.

Le comité de recrutement annonce la publication probable d'un album-historique du collège Sainte-Marie-de-Beauce.

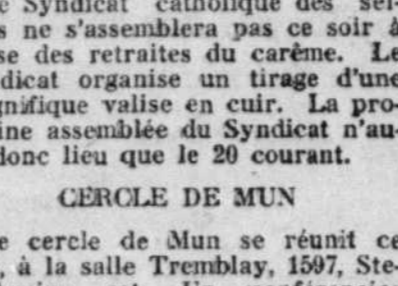
La date du conventum sera fixée plus tard.

Euchre-concert

Le euchre annuel du chœur St-Pascal-Baylon aura lieu jeudi soir à 8 heures 30. L'Harmonie Saint-Pascal-Baylon, dirigée par M. Robert Spedding, membre de l'Harmonie de Montréal, fera son début.

TROP MALADE POUR SE TENIR DEBOUT

Elle dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a rendue forte et bien.



Glens Falls, N.Y.—"Pendant deux mois, j'étais si malade que je ne pouvais me tenir debout. Le médecin me dit qu'il faudrait peut-être faire une opération. Ayant lu des témoignages au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, je commençai à en prendre. Je suis maintenant bien et forte, je fais tout mon ouvrage, à la tête d'une famille de quatre, tout mon blanchissage, ce qui est remarquable, je crois, vu que je n'avais pas osé me servir de ma machine à coudre, mais faisais toute ma couture à la main. Je crois réellement que, sans votre remède, je n'existerais plus, car ma cas semblait très grave." — Mme George W. Burehell, Glens Falls, N.Y.

Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies Particulières de la Femme" vous sera envoyé gratis, sur demande. Ecrivez à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ont. Cette brochure contient des renseignements précieux que toute femme devrait voir.

ORDRE DES EXERCICES
Les 14, 15, 16 et 17, à 7h. 30 du

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES SELLERS
Le Syndicat catholique des selliers ne s'assemblera pas ce soir à cause des retraites du carême. Le Syndicat organise un tirage d'une magnifique valise en cuir. La prochaine assemblée du Syndicat n'aura donc lieu que le 20 courant.

CERCLE DE MUN
Le cercle de Mun se réunit ce soir, à la salle Tremblay, 1507, Ste-Catherine est. Un confencier donnera un travail sur un sujet très intéressant.

EUCHRE-CONCERT
C'est jeudi soir de cette semaine, à la salle de l'Assistance Publique, 338-est, Lagachetière, qu'a lieu le 1er euchre-concert du Syndicat catholique et national des pressiers de travaux de ville. Des prix magnifiques et nombreux seront donnés aux vainqueurs. L'orchestre de Ste-Philomène-de-Rosemont exécutera la partie musicale du programme. Ce euchre est sous la présidence de M. G. Tremblay, secrétaire général et organisateur des métiers de l'imprimerie. Billets à la porte.

SYNDICAT DES TYPOS
Demain soir, à la salle de l'Union du Commerce, 149, Berri, assemblée du Syndicat des typographes. D'importantes questions seront étudiées. Le comité du euchre présentera son rapport. On sait que le Syndicat organise pour le 12 avril prochain son 1er euchre-concert. Rapport de M. G. Tremblay. Tous les membres doivent assister.

La retraite des étudiants

Le 14 mars courant commencera, dans la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, la retraite des étudiants préparatoire à la communion pascale, retraite exclusivement destinée aux professeurs et aux étudiants. Cette retraite sera prêchée par M. l'abbé André Pustienne, p.



Appliquez sur meurtrissures
Sloan's dégage la congestion des parties enflées et la douleur disparaît.
Le Liniment de Sloan tue la douleur
Contre rhumatisme, meurtrissures, foulures, rhumes de poitrine.



HOTEL PLACE VIGER
Diner-Sauterie Spécial de la MI-CAREME
le 5 mars
Orchestre Spécial
Un dollar et cinquante sous
Pour réserve de places, Main 6720

soir, il y aura cantique, instruction, salut et bénédiction du Très Saint-Sacrement. Le dimanche 18 mars, à 8h. du matin, on dira la messe de communion générale.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE
Mrandin & DesRosiers
Courtiers en Assurances
232, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 9982-4552. Montréal

AVOCATS
Archambault & Marcotte
30, rue St-Jacques
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emilie Marcotte, L.L.B., J.-Edm. Gagnon, L.L.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L.
AVOCAT
Bureau de jour: 50, rue Notre-Dame-ouest
Immeuble Duluth, chambre 21.
Tél.: Main 5228
Avocat légal de l'Association des Hommes d'affaires de Nord-Montréal.

Jacques Cartier, L.L.L., Alfred Labelle, Victor Cartier, L.L.L., L.-J. Barcelo, L.L.B.
CARTIER, LABELLE & BARCELO
AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
88-ouest, rue Craig
TEL.: MAIN 5328 MONTREAL

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Études Forest, Lalonde et Coffin.
Édifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

Victor Pager Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCATS
Immeuble Power - 88-ouest, Craig
Tél.: Main 5598

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 6154 30, rue St-Jacques.
P. St-Germain, L.L.L., L. Guerin, L.L.L., B. Paquet-Raymond, L.L.L.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2032 97, rue Saint-Jacques

NOTAIRE
CHS. ARCHAMBAULT
Notaire
715, AVENUE MONT-ROYAL-EST
Tél. St-Louis 1243

HORACE H. LIPPE
NOTAIRE
180, St-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC
ESTAMPES
EN CAOUTCHOUC
EN TOUS GENRES
A. Derome & Cie
30, NOTRE-DAM-EST. Tél. M. 4679

CADRES! MIROIRS! MOULURES!
La Cie Wisintainer & Fils inc.
Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, E.C.
Gros et détail
Bureau et magasin, Manufacture,
25, St-Laurent, rue Clarke,
MONTREAL, QUE.
Tél.: Plateau 2010.

OPTICIEN
Examen de la vue
Lunettes et Lencettes
ALPHONSE-L. PHANEUF
OPTICIEN-OPHTHOMETRISTE
385, rue Saint-Denis
Pris de la rue Ontario, MONTREAL

MEDECIN
Dr J. M. E. PREVOST
Des hôpitaux de Paris-Londres-New-York
Clinique privée pour le traitement des maladies intimes de l'homme et de la femme: voies urinaires, reins, vessie et maladies vénériennes.
460, rue Saint-Denis, Montréal
Tél.: Est 7580

HERNIE guérie sans douleur ni opération
Dr P.-A. DANSEREAU
ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Cité Beaubarnois, P. Q.

Consultations de 2 à 5 p.m. Est 6724
Docteur A. DESJARDINS
Médecin de l'Institut Ophthalmique.—
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. En face du caré St-Louis

DENTISTE
Dr Ad. L'ARCHEVÊQUE
CHIRURGIEN DENTISTE
Téléphone 1301 488, Parc Lafontaine
St-Louis 1301 Montréal.

TEL. EST 3549 9 à 5 heures
Dr ARTHUR BEAUCHAMP
CHIRURGIEN - DENTISTE
529, RUE ST-DENIS, MONTREAL
Nouveaux locaux

MUSICIEN
J. N. CHARBONNEAU
DIRECTEUR DE L'INSTITUT MUSICAL ET DE LA SCHOLA CANTORUM
PIANO, HARMONIE, CHANT GREGORIEN
Studio: 364-est, Sainte-Catherine
Domicile: 668, Mullins. - Victoria 10

PROFESSEURS
Droit, Médecine, COURS Pharmacie, Art dentaire.
Préparatoires aux examens, dirigés par
René SAVOIE, I. C. et I. E.
Bacheliers en arts et sciences appliquées, ex-professeur au collège Sainte-Marie et au collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, à l'Université.
ENTRÉE: en tout temps de l'année
Résultats de l'année: des candidats privilégiés.
238, RUE SAINT-DENIS, Tél. Est 6162
En face de l'église Saint-Jacques.

Leblond de Brumath
259-EST, RUE ONTARIO
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin? AVOCAT? DENTISTE? PHARMACIEN?
ÉCOLE PRÉPARATOIRE
Cours classiques: Brevets - examens
Cours strictement privés - Cours spéciaux
INSTITUT LAROCHE, ENRG.
Dir.: EDM. LAROCHE, B. S.
196, rue Ste-Catherine-est Tél.: Est 7486

COMPTABLES
P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIÉ
(Chartered Accountant)
Chambre 315,
Edifice Montreal Trust
11, Places d'Armes Tél.: Main 4912

PRETS SUR HYPOTHEQUES
A. JETTE & CIE, 35, St-Jacques chambre 10. Courtiers en hypothèques, experts en propriétés, (établis 1885). Prêts sur première et deuxième hypothèques; achats d'hypothèques et balances de prix de ventes.



L'ACTIF LE PLUS PRÉCIEUX QUE POSSEDE TOUTE ENTREPRISE SONT LES TALENTS D'ADMINISTRATION ET LA PERSONNALITÉ DE CELUI QUI LA DIRIGE
SERVICE DE DIFFUSION DE L'ASSURANCE SUR LA VIE

Page du Foyer

Avec de vieux meubles

C'est à la campagne, dans les maisons où se sont accumulés des meubles depuis des années et des années que ces suggestions pourront surtout servir. Souvent, la jeune fille fraîchement sortie du couvent aimerait à avoir une chambre claire et gaie, avec des meubles pâles, et elle regarde avec un peu de découragement le vieux lit de bois noir, le chiffonnier aussi sombre et si sommaire, la commode qui n'a pas le mérite d'être en acajou, ni en noyer! Eh bien, de tout cela, mademoiselle pourra faire un joli mobilier; avec de l'émail, et avec une scie, que de transformations on opère! Le lit a-t-il une jolie forme? Qu'elle n'y change rien. Si, par hasard, il avait à peu de chose près cette forme qui revient en ce moment sur le marché, pied et tête d'un seul morceau arrondi, assez bas et avec à chaque coin un petit poteau? Ce serait parfait. Mademoiselle déciderait que son mobilier deviendrait ivoire ou gris bleu. Les deux seraient aussi charmants et les deux ne demanderaient toujours bien comme frais que de la

peinture et de l'émail. Et appliquer l'une comme l'autre est assez facile.

La commode restera comme elle est. Si les poignées sont trop démodées, les enlever et les remplacer par d'autres en bois. Le chiffonnier deviendra table de toilette. On le dépouillera des bras qui servaient à suspendre les serviettes et, repeint, appuyé au mur en face d'une glace ovale ou ronde, ou carrée, il aura tout à fait grand air.

Avec le gris bleu, une ligne de gris argent ornant le bord des meubles irait bien; à moins que vous ne préférerez un peu de noir, ou du rouge, le rouge se voit.

Pour compléter la jolie chambre, de la mousseline blanche aux fenêtres et des tentures: pourquoi n'adopteriez-vous pas, au lieu de la cretonne, la toile à poche, teinte de la couleur qui vous plaira, ou naturelle, mais brodée d'une bordure originale en fil de couleurs vives?

Et mademoiselle pourra s'amuser une partie du carême à la toilette de sa chambre!

Cousine GILLETTE.

La bonne cuisine

Beignets soufflés. — Mettez dans une casserole un demi-litre d'eau, 1-4 de livre de beurre frais, une petite pièce de sel, une cuillerée à bouche de sucre blanc en poudre. Ajoutez-y du zeste de citron râpé ou une gousse de vanille. Faites cuire un moment et incorporez dans le liquide bouillant et peu à peu, une demi-livre environ de très fine farine en tournant toujours et sans cesser, jusqu'à obtention d'une pâte bien légère et bien lisse.

Laissez refroidir un peu du côté du fourneau et ajoutez-y un à un, en battant toujours la pâte, quatre oeufs entiers. Il faut que la pâte ne soit ni trop épaisse, ni trop claire. La friture, composée de moitié graisse de boeuf et moitié saindoux, ne doit pas être trop chaude. A l'aide d'une cuiller, vous prenez gros comme un petit oeuf de pâte et vous la glissez dans la friture. Attendez que le beignet soufflé se retourne tout seul en gonflant. La cuisson est un peu plus longue que celle des beignets ordinaires, car il faut opérer bien doucement.

Crème renversée à l'orange. — Mêlez bien 1-5 de livre de sucre, quatre jaunes d'oeufs. Exprimez-y le jus de quatre oranges et le jus d'un citron. Battez bien le mélange et faites-le cuire au bain-marie pendant un quart d'heure environ. Ajoutez-y une feuille de gélatine blanche mise à fondre pendant une ou deux heures. Faites cuire encore un peu, ajoutez-six blancs

Conseils pratiques

L'esthétique du bras. — La peau du bras demande à être traitée comme celle de la main et du visage. La pâte d'amandes au miel en fait disparaître la rougeur exagérée. Les bras trop maigres augmentent de volume assez rapidement si l'on prend soin de les frictionner fortement chaque jour.

Certaines femmes se désolent bien à tort du léger duvet qui recouvre les bras, et qui montre cependant une bonne constitution. Elles doivent cependant éviter d'utiliser de dépilatoires qui abiment la peau, activent la poussée du duvet et le transforment en poils plus durs et plus visibles, il est bien préférable de laisser agir la nature. Cependant, les soirs de réceptions où il faut adopter la toilette décolletée et découvrir les bras, on peut les frotter avec un cosmétique qui dissimule le duvet et qui se compose de glycérine, d'eau de rose et d'oxyde de zinc. Ce cosmétique a l'avantage de ne pas blanchir les vêtements que le bras effleure. On peut l'employer également pour le cou et pour les épaules.

Pour avoir le teint clair. — Un verre d'eau sans sucre, aussi chaud qu'on peut la boire, ingurgitée une heure avant chaque repas, contribue à maintenir le teint clair, surtout si l'on y exprime le jus d'un demi-citron.

Crème renversée à l'orange. — Mêlez bien 1-5 de livre de sucre, quatre jaunes d'oeufs. Exprimez-y le jus de quatre oranges et le jus d'un citron. Battez bien le mélange et faites-le cuire au bain-marie pendant un quart d'heure environ. Ajoutez-y une feuille de gélatine blanche mise à fondre pendant une ou deux heures. Faites cuire encore un peu, ajoutez-six blancs

Pensées choisies

Le Jour où dans cette société, le mérite de l'intelligence compta davantage, l'aristocratie de la pensée ne s'inclinera plus si bas devant l'aristocratie de l'argent.

Etienne LAMY.

Université de Montréal

LANGUES VIVANTES PAR L'ABBE HENRI JASMIN.

Mardi soir, ITALIEN: 8 h., conversation: "Viaggio col vapore, col treno, con la diligenza". 8.15 h., grammaire: "dialoghi, zii, braccia...". 8.30 h., lecture, analyse, comparaison: "Bernardo Zandrini a Paolo Hyese". 9 h., art épistolaire. Dante: "Divina Commedia, 1-3-121: Figliuol mio...".

Jeu de soir, ESPAGNOL: 8 h., conversation: "Viaje en vapor, en ferrocarril, en diligencia". 8.15 h., grammaire: "Cuando te dieren el anillo, pon el dedillo". 8.30 h., lecture, analyse, comparaison: "Nada replicaba a mi discurso... (Los Puritanos, Valdés)". 9 h., art épistolaire: "Casi todos los linages... (Antonio de Trueba)".

Samedi soir, ALLEMAND: 8 h.,

conversation: "Mit dem Dampfer, der Bahn, der Post fahren." 8.15 h., grammaire: "Wer nur nach dem Aeussern...". "Die zur Einweihung...". 8.45 h., lecture, analyse, comparaison: "Berlin, IV: Die Berliner Universitaet...". 9.15 h., "Erlkoenig" (Goethe).

Chez les Sourdes-Muettes

Demain, le 7 mars, à 2 heures 30 p.m., à l'Institut des Sourdes-Muettes aura lieu une réunion de coutures des dames bienfaitrices. Contrairement à l'habitude, il n'y aura pas de causerie.

Chez les Soeurs de Marie Réparatrice

SEANCE MUSICALE au profit du Foyer des religieuses de Marie-Réparatrice, jeudi le 8 mars, à 8 h. p.m., en la salle de l'école Querbes, rue Bloomfield, Outremont.

On peut se procurer des billets au convent de Marie-Réparatrice, 1025, avenue du Mont-Royal ouest, à la librairie Notre-Dame ou chez madame Panet-Raymond, 269, avenue MacDougall, Outremont.

Feu le Dr Louis Laberge

Le Dr Louis Laberge, longtemps directeur du service d'hygiène de Montréal, est mort hier après-midi à 2 heures, après quelques semaines de maladie. Il a succombé à une attaque de pneumonie, en sa demeure, 345 est, rue Sherbrooke.

Mâchez-en quelques-uns! Mettent fin à l'indigestion, restaurent l'estomac

Excès de table! Dérangement d'estomac!—Voici un soulagement instantané.



Si agréables et si inoffensifs! Dès que la Diapiesine de Pape atteint l'estomac, toute douleur cesse. Les pesanteurs causées par l'indigestion, les gaz, les brûlements, agueurs, gonflements, flatuosités, palpitations disparaissent.

Mettez votre estomac à l'aise dès maintenant! Corrigez la digestion et l'acidité pour quelques sous. Les pharmaciens vendent des millions de paquets de "Diapiesine de Pape".

LE MEILLEUR THÉ

VIENT DE CEYLAN ET DE L'INDE. Les différentes marques de "SALADA" ne contiennent que les meilleurs thés de Ceylan et de l'Inde.



NOIR OU VERT de 75c. la livre

LA GRIPPE, RESULTANTE DU RHUME

Il faut se Prémunir Contre le Rhume

La variété de notre climat et les changements subits de température sont la cause de nombreuses maladies de la gorge, des bronches et des poumons lesquelles causent annuellement de nombreuses fatalités parmi notre population. La plupart de ces maladies, sinon toutes, pourraient être évitées si le rhume, qui les précède invariablement était immédiatement traité.

Il est du devoir de chaque individu et plus particulièrement de ceux qui ont charge de famille de prendre des moyens efficaces pour prévenir ces atteintes.

Mieux vaut prévenir que guérir.

L'Usage régulier du Sirop de Dr J.-O. Lambert fera pour vous ce qu'il a fait pour des millions de personnes qui doivent la vie à l'emploi de ce spécifique.

C'est le remède par excellence pour prévenir les atteintes de la Grippe. Une forte dose au réveil et au coucher préviendra positivement la Grippe, toux, rhumes, etc.

En vente partout et la plus Grande Vente Sans Exception.

Le Dr Laberge était âgé de 71 ans. Il était né à Montréal.

Après des études au collège Victoria, il avait été reçu médecin en 1874. Il avait exercé sa profession quelques années avant d'entrer au service de la ville. Il a été 36 ans à la tête du service d'hygiène. Il avait démissionné en 1913.

EDPART DU NAVIRE "MONT-CALM" DE ST-JEAN, N.-B. LE 9 MARS

Les voyageurs dont les noms sont enregistrés pour le navire Mont-Calm, du Pacifique-Canadien, partant vendredi, le 9 mars, peuvent se rendre à St-Jean, N.-B., par les trains quittant la gare Windsor à 12h. (midi), tous les jours, sauf le samedi et à 7h. p.m. tous les jours.

Le train du midi du 8 mars a l'avantage d'arriver à St-Jean, N.-B., à 6h. 35 a.m. (heure de l'Atlantique) le 9 mars, donnant aux voyageurs le temps de déjeuner et de visiter la ville avant de prendre le train de 10h. 30 a.m. (heure de l'Atlantique) qui les conduira à l'embarcadere du navire à St-Jean-ouest.

Ce train comprend des wagons-lits directs supplémentaires, derniers modèles, de Montréal à Saint-Jean-ouest, de sorte que les voyageurs peuvent y laisser leurs effets le temps qu'ils visiteront la ville. Les passagers du navire montés à bord des wagons-lits réguliers seront obligés de passer dans d'autres wagons-lits à St-Jean.

Le no 16, quittant Montréal, gare Windsor, à 7h. p.m. jeudi, le 8 mars, est le dernier train faisant rattachement avec ce navire. Les wagons-lits supplémentaires transportant les voyageurs du navire se rendront directement à l'embarcadere à St-Jean-ouest, tandis que les passagers à destination du navire occupant des wagons de jour, seront transférés à Fairville dans des wagons aménagés de même façon et se rendant aussi au quai du navire. (rév.)

Mère! activez les intestins de votre enfant

Le "Sirop de Figue de Californie" est le meilleur laxatif pour enfants



Hâtez-vous, madame! Une cuillerée à thé du "Sirop de Figue de Californie" maintient nettement complètement les intestins défilants et en quelques heures, vous aurez un enfant redevenu bien portant et joyeux. L'enfant mal en train, fiévreux, hétéux, constipé aime le goût de fruit du sirop et les mères peuvent avoir confiance car il ne manquera jamais de chasser toute la bile acre et les poisons de l'estomac et des intestins sans donner la colique, ni rendre l'enfant malade.

Dites à votre pharmacien que vous ne voulez que le véritable "Sirop de Figue" qui porte imprimé sur la bouteille le mode d'emploi pour bébés et enfants de tout âge. Madame, dites bien "CALIFORNIE". Refusez toute contrefaçon.

La Société médicale

La quatrième séance de la Société médicale de Montréal aura lieu ce soir à l'Université de Montréal. Ordre du jour: a) Diplôme laryngé. Opération, guérison. (Projections et présentation du malade). M. A. Lassalle; b) Valeur des nouvelles conceptions sur le tissu nerveux, M. L.-J. Daibis; Mouvement médical, M. Paul Archambault.

La mort de Côté

Québec, 6, (D.N.C.)—Les recherches que les policiers ont entreprises dans la région de l'Abitibi afin d'éclaircir le mystère qui entoure la mort du chasseur Alex. Côté sont restées très difficiles par suite de certaines circonstances. C'est ainsi que le coroner Bique qui avait commencé une enquête au sujet de cette mort, a été obligé d'attendre deux jours avant de faire une autopsie du cadavre de Côté. Ce cadavre apporté sur une traîne tirée par des chiens, a été complètement gelé. Les sauvages et les trappeurs qui avaient dirigé cette équipe de chiens ont dû parcourir 125 milles à travers les bois.

Le cadavre de Côté était tellement gelé que les peaux d'original qui le recouvraient étaient collées au corps du malheureux. Il a fallu attendre deux jours avant que le cadavre fut dégelé. Les communications entre l'endroit où le cadavre a été trouvé et Amos sont tellement pénibles que les sauvages qui avaient dirigé les trappeurs au premier voyage et qui avaient demandé \$125, demandent maintenant \$500 pour refaire le voyage.

GOODWIN

1000 verges de SOIE SHANTUNG à .85 la verge

Pure soie shantung, absolument sans apprêts, et très épaisse. Une soie qui vaut la peine qu'on se dérange de bonne heure demain pour la payer .85.

Les commandes téléphoniques ne seront acceptées, s'il en reste, qu'après dix heures, afin de permettre aux personnes qui se rendront à 9 heures à notre magasin d'avoir le premier choix.

Une vente de soies à 1.85 pour celles qui aiment la qualité

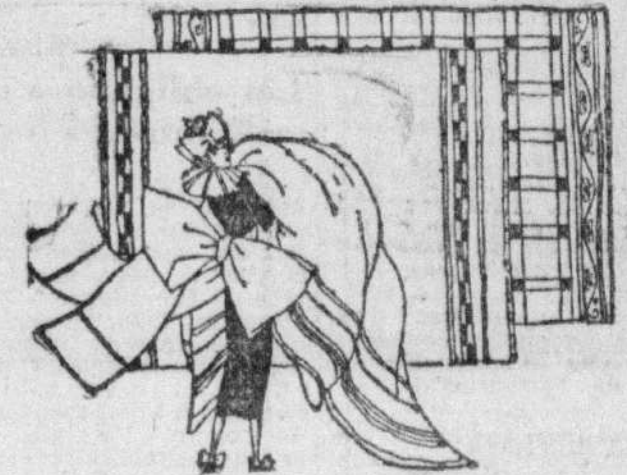
Ce sont des nouvelles soies que nous avons pu acheter à des prix si avantageux que nous pouvons vous faire épargner de 20 à 75%. Vous le reconnaîtrez vous-même quand vous les verrez.

Tricosham en les nouvelles teintes, et taffetas noir pour robes.

Satin lavable, Shiozi, Kon Gori et crêpe de Chine pour lingerie, trousseau, robes d'été ou vêtements pour les petits.

Au deuxième.

Une vente de 500 paires de Couvertures "Witney" Anglaises à 6.75



Les couvertures Witney ont une réputation mondiale. Elles sont confectionnées, comme vous le savez, de grosse laine tordue anglaise et ressemblent aux anciennes couvertures en étoffe du pays, mais elles sont plus fines. Elles pèsent 7 livres à la paire et mesurent 60 x 80 pouces. Avec bandes bleues aux bouts. Que pensez-vous d'une telle occasion? La paire, 6.75.

UN MOT AUX INSTITUTIONS

Les couvents, hôpitaux, collèges, hôtels et maisons de pension devraient profiter d'un aussi bas prix.

Au deuxième.



Vos Vêtements sont Lavés dans des Savonnages Purs

Une visite à cette banderole moderne vous éclairera sur les procédés scientifiques de nettoyage. Vos vêtements ne viennent pas en contact avec la machinerie et l'on n'emploie ni acides, ni agents chimiques. Du savon pur et de l'eau pure font le travail. Agités doucement pendant des heures dans des savonnages bouillants, vos vêtements en sortent blancs comme neige, parfaitement nets et sains.

Tél. UPTOWN 7640 TOILET LAUNDRIES LIMITED 425, RUE RICHMOND

"FEUILLETON DU DEVOIR" "LE GRAND CHOC" PAR M. LE MIERE

toyable clarté! Les pensées de la misère humaine et de la mort, du sacrifice et du devoir, de la justice et de la souveraineté divines, s'imposaient par la force des choses. Le brusque réveil religieux qui se manifesta en France, au début des hostilités, est un fait incontestable. Si la commotion, chez certaines âmes, ne produisit que des effets passagers, elle fut décisive chez d'autres, où elle atteignit les dernières profondeurs.

...Rentrée à la maison paternelle comme une fugitive qui cherche asile, Marthe n'allait pas reprendre son attitude ancienne! Elle s'effa-

çait, en proie à une gêne secrète, horrible, mais se refusait encore à l'humiliation volontaire... à la démarche qui, seule, pouvait rétablir la situation entre son père et elle. Ce n'était pourtant pas à lui de faire les avances. M. Champré n'avait fermé sa porte à sa fille, ramenée, pensait-il, par une sorte d'affolement, peut-être par la peur; il eût fallu autre chose pour qu'il lui ouvrît les bras.

De son mariage, elle n'avait pas dit un mot; et qu'en aurait-elle pu dire, après la réponse du pharmacien à Mme de Chérancé? D'une part, la dignité, de l'autre, l'orgueil, qui se débattait comme en une agonie, et mille craintes aussi obscures que douloureuses, prolongeaient le silence entre le père et la fille. Hélas! un lien surtout retenait Marthe dans les indéisions tourmentées; son âme, si ébranlée qu'elle fût, ne pouvait se libérer de sitôt. Pauvre âme tenaillée, pleine d'incohérence et de contradictions; chaos inextricable sur lequel, cependant, une lueur se levait.

Anne-Marie, celle qui vivait, ici, le plus près de Marthe, disait tout bas à leurs parents: "Elle est bien changée." L'exquise enfant avait

d'étonnantes intuitions du coeur; maintenant qu'elle n'était plus systématiquement rebuée, elle quittait sa soeur le moins possible, l'entourait d'une sollicitude affective et discrète... oh! discrète infiniment. On ne force pas les âmes, pour les gagner au bien: Anne-Marie savait déjà cela. Elle et Marthe s'entretenaient surtout de la guerre et de ce qui s'y rattache. Puis la fille de Valentine appelle la petite Germaine, la fait babiller, met Jojo sur les genoux de la grande soeur... Anne-Marie s'occupe aussi beaucoup de sa mère, dont la santé l'inquiète.

Il n'y avait pas huit jours que Marthe était revenue, quand sa cadette, entrant dans leur chambre, soupira:

— Maman ne pourra pas se lever aujourd'hui. Visions donc la voir. Mme Champré, dans son lit était immobile, comme si aucun souffle n'eût passé entre ses lèvres. Son visage aux pommettes saillantes, à l'ovale aiguisé, avait une expression très douce et très lasse; Marthe avança, prit la main qu'on lui tendait.

— Comment allez-vous, maman? demanda-t-elle.

vaise nuit, voilà tout.

Elle se releva bientôt, se soigna docilement, passa plusieurs heures par jour sur sa chaise longue.

La maison était bruyante comme en temps de paix, les petits jouaient à la guerre, Charles avait des moments de mélancolie noire, et même des velléités de fuite; puis, pour faire diversion, il étudiait furieusement. Une section de la Croix-Rouge ayant envoyé à Pont-le-Roy, par l'entremise d'une personne charitable, des linges à ourler pour un hôpital de la région, Marthe se mit à cette besogne avec ses soeurs. Que pouvait-elle faire? Broder comme autrefois, se confectionner des parures, lorsque des visions de mort, de sang et d'épouvante la harcelaient? Lire des romans, se passionner, en ces jours épiques, pour des fictions dont tout le monde avait dégoûté? Visiter Mme Harbot? Elle était encore à Quinville; d'ailleurs, Mlle Champré se sentait-elle, maintenant, si désireuse de la revoir?...

Marthe cousait pour les blessés; elle penchait sur les vieux linges son front accablé; elle éprouvait tantôt le besoin de se perdre dans la foule, tantôt celui de se déro-

ber à tous les regards. Un jour, donc, par un temps sombre, elle s'installa dans la vieille serre, avec son ouvrage; un élégant coffret aux appliques d'argent, — un nécessaire de brodeuse, — était posé près d'elle sur une table de jardin, branlante et dépeinte. Comme elle le fouillait, cherchant des aiguilles, ses doigts ramenèrent une chose minuscule et presque informe, qu'elle reconnut cependant: une fleur séchée, un oeillet de falaise offert par Renaud au cours d'une promenade. La jeune fille approcha de son visage la relique romanesque, dont le parfum léger la fit tressaillir.

Renaud! celui qui avait été pour elle tout le rêve, tout l'orgueil, celui qui l'avait flattée et fascinée, celui dont elle se disait: "Je l'aime toujours!" Était-il possible qu'un mois à peine se fût écoulé depuis leur séparation? N'y avait-il pas entre eux une distance infinie et des ténèbres impénétrables? Pas un mot de lui; qu'évenait-il? où était-il? Sans doute, le service postal fonctionnait irrégulièrement; des correspondances se perdaient; Marthe avait cependant reçu deux lettres de Mlle de Mous-

sol. La, dans cette solitude, devant cette pauvre fleur, son anxiété se fit tout à coup exaspérée, et une autre souffrance s'y mêla, pire encore... Le souvenir du jeune homme se litait si intimement, pour Marthe, à l'attrait des vanités, du élanquant de la vie! Les mirages effacés venaient de disparaître; l'âme éperdue voulait s'élaner vers eux, mais elle était retenue par une force invincible. Puis tout passait, se défigurait; l'image même de Renaud devenait pareille à ces nuées que l'ouragan disloque avant de les emporter au delà des horizons.

Marthe balbutia, comme dans la gare:

— Ah! Je ne puis plus... Voulaient-elle dire: "Je ne puis plus vivre?" Elle avait repris sa couture, mais ses doigts tremblaient en piquant l'aiguille dans la toile. Les gonds rouillés de la porte du cellier grinçaient; Mlle Champré s'inclina davantage, car c'était son père qui allait passer.

Devant la serre qui n'était jamais close, il eut une hésitation puis s'arrêta.

— La dépêche est arrivée, fit-elle, ta mère et les enfants la lisent.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 45, rue Saint-Vincent à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J.-A. Boissard, gérant.

LA VIE SPORTIVE

LE BLEU-BLANC-ROUGE ET LES SÉNATEURS SE DISPUTERONT LE CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

Ces deux clubs se rencontreront demain et vendredi dans une série qui décidera des honneurs de la N. H. L. pour la saison 1922-23.

LA PREMIERE JOUTE A MONTREAL

A HAMILTON Hamilton, 6. — Les Canadiens ont conservé la deuxième position de la National Hockey League en battant le Hamilton par 4 à 1, ici, hier soir.

Les Canadiens se sont mis à l'oeuvre dès le début de la partie et les visiteurs ont dû faire de leur mieux, et si Vézina n'avait pas fait un aussi beau travail dans les buts, l'histoire aurait probablement été différente.

Malgré que leur club ait perdu, les 1,200 spectateurs qui ont assisté à la joute ont vu un spectacle mouvementé car la joute ne fut pas une affaire d'amis.

Joliat commença par s'attaquer à Progers mais ce dernier ne l'enfura pas et riposta. Couture a aussi fait des sennes et il a dû faire cinq minutes de pénitence pour avoir frappé Mickey Roach.

Après avoir enregistré un point au début, les Canadiens décidèrent de se replier sur la défense et les Tigers eurent de la misère à s'approcher des buts.

Après avoir enregistré un point au début, les Canadiens décidèrent de se replier sur la défense et les Tigers eurent de la misère à s'approcher des buts.

Après avoir enregistré un point au début, les Canadiens décidèrent de se replier sur la défense et les Tigers eurent de la misère à s'approcher des buts.

Sommaire table with columns for game periods and scores.

LES PARTIES DE LA LIGUE INTER-ASS'N

LES JOUTES DISPUTÉES HIER SOIR DANS LES SÉRIES DE LA LIGUE DES PETITES QUILLES IN T E R-ASSOCIATION, ONT DONNÉ LES RÉSULTATS SUIVANTS:

Table of game results for various leagues and teams.

LE JEU DE BALLE AU MUR DEVIENT TRÈS POPULAIRE

Le tournoi de balle au mur qui se poursuit actuellement au National contribuera pour beaucoup à propager le goût de ce sport parmi les membres de l'Association.

Les parties jouées vendredi et samedi dernier ont donné lieu à des rencontres très contestées et ont permis aux jeunes joueurs de s'affirmer comme de véritables champions.

N.-E. Lanoix, qui a été assez gravement malade il y a quelques temps, signala son retour à la santé par une victoire sur le Dr J.-P. Gadbois. Ant. Huot, gymnaste du cours de culture physique du National, et l'un des plus jeunes joueurs inscrits au tournoi, triompha de A. Roy. Malgré sa défaite par Lanoix, le Dr J.-P. Gadbois a prouvé être un adversaire excessivement dangereux et avec qui il faudra encore compter avant de décider du championnat.

La rencontre Toupin-Duckett était considérée comme la plus importante de l'après-midi, et les amateurs n'ont pas été déçus.

Toupin s'affirma comme un véritable champion et malgré l'habileté et la vitesse de son adversaire, il triompha en 2 manches consécutives.

Par cette victoire, le Dr J.-R. Toupin reste en tête du tournoi sans avoir perdu une seule partie.

GIRARDIN vs BURNS

Les promoteurs de la séance de boxe de vendredi soir prochain au théâtre Saint-Denis entrevoient un gros succès car la demande des billets est considérable et tout porte à croire que l'assistance dépassera de beaucoup celle de la dernière soirée.

Le programme a été préparé avec un soin jaloux et les favoris du pugilat seront témoins de rencontres contestées. La principale attraction sera le combat de douze rounds entre Girardin et Burns et comme la rivalité entre ces deux boxeurs est grande il faut s'attendre à une bataille en règle.

Le programme a été préparé avec un soin jaloux et les favoris du pugilat seront témoins de rencontres contestées. La principale attraction sera le combat de douze rounds entre Girardin et Burns et comme la rivalité entre ces deux boxeurs est grande il faut s'attendre à une bataille en règle.

Le programme a été préparé avec un soin jaloux et les favoris du pugilat seront témoins de rencontres contestées. La principale attraction sera le combat de douze rounds entre Girardin et Burns et comme la rivalité entre ces deux boxeurs est grande il faut s'attendre à une bataille en règle.

Table of boxing results and scores for various fights.

Le classement des équipes

Le classement des équipes de hockey sur glace.

Au tournoi de Monte-Carlo

Monte-Carlo, 6. — Mme Molla Malicky et Wallis Myers ont été éliminés dans les finales des doubles mixtes au tournoi de tennis de Monte-Carlo, hier.

L'affaire Campbell est ajournée

L'affaire Dave Campbell, hier revenue devant le tribunal, est ajournée, mais on n'a pas procédé. Le procureur de l'Association de hockey amateur de Québec a soumis une objection et le juge Coderre a dû prendre la cause en délibéré.

Aza. Lamarche 7 15 11 Dr J.-R. Toupin 15 15 C. Duckett 3 6

CARMEI ET DUHAMEL CHAMPIONS POUR 1923

Les différents événements qui ont eu lieu au département des quilles du National depuis quelque temps ont donné lieu à des surprises toutes plus extraordinaires les unes que les autres.

Après la victoire de Croteau et de Cardinal dans le tournoi pour le championnat individuel, voici que Carmel et Duhamel triomphent de St-Maurice et Bolduc dans une partie pour équipe de 2 hommes, pour le trophée de l'Association.

L'équipe St-Maurice-Bolduc, qui détenait le trophée seulement depuis une semaine, ayant triomphé de Bénéard et Valin, n'a pas eu le temps de jouir longtemps du titre de champion.

Comme cette rencontre était la dernière de la saison, Carmel et Duhamel garderont donc le trophée jusqu'à l'automne prochain.

Carmel, qui est un joueur de la classe B, a remporté les honneurs de la soirée en faisant un moyenne de 205 en 7 parties.

Bolduc roula la meilleure partie simple avec 255.

Resultat: Bolduc, 149 - 255 - 236 - 177 - 183 - 182 - 200 - 1382 - 1993. St-Maurice, 214 - 210 - 180 - 180 - 183 - 159 - 163 - 1289 - 1841.

Totaux: 363 - 465 - 416 - 357 - 366 - 341 - 363 - 2671.

vs Carmel, 205 - 213 - 178 - 227 - 188 - 213 - 215 - 1439 - 2054. Duhamel, 212 - 128 - 187 - 220 - 157 - 170 - 190 - 1264 - 1804.

Totaux: 417 - 341 - 365 - 447 - 345 - 383 - 405 - 2703.

Excelsior Springs, Missouri, 6. — Jess Willard, qui doit rencontrer Floyd Johnson à New-York, le 12 mai, commencera à s'entraîner ici. On lui a trouvé un endroit favorable.

L'ancien champion donnera une exhibition, demain soir, à Kansas City, puis il se mettra sérieusement à l'entraînement en vue de son prochain combat.

Philadelphie, 6. — Jimmy Mendo, Philadelphie, a obtenu la décision sur Joe Lynch, champion poids-coq, dans un combat de huit rounds, hier soir.

Philadelphie, 6. — Micky Walker, champion poids-moyen à complètement déclassé Johnny Gill, de York, Pennsylvanie, dans un combat de huit rounds, hier soir.

ment cher et il s'est demandé qui en supporterait le coût. Mais les parties intéressées semblent déterminées d'aller jusqu'au bout de sorte que la bataille légale promet d'être intéressante.

La course de six jours New-York, 6. — Douze des quinze équipes qui prennent part à la course de six jours en bicyclette au Madison Square Garden étaient encore sur un pied d'égalité à huit heures, ce matin, après 32 heures de course. Les concurrents ont parcouru 601 milles et cinq tours.

Les combinaisons Stockholm-Kockler et Kopsky-Osteritter étaient d'un tour en arrière, et le groupe Fitzsimmons-Spencer traînait de trois tours en arrière.

Le record pour la course de 32 heures a été établi en 1915 par Lawson et Root, qui ont fait 706 milles et un tour.

Le juge Coderre a encore donné de bons conseils aux intéressés hier après-midi. Il a déclaré que ces affaires d'amateurs passionnaient l'opinion publique, ajoutant qu'il était temps que quelque chose soit fait pour savoir si ces associations sportives peuvent faire leurs propres lois et régler leurs affaires sans que le tribunal puisse intervenir. D'un autre côté il a bien averti les intéressés qu'une cause du genre coûterait énormément cher et il s'est demandé qui en supporterait le coût.

Les parties intéressées semblent déterminées d'aller jusqu'au bout de sorte que la bataille légale promet d'être intéressante.

Le juge Coderre a encore donné de bons conseils aux intéressés hier après-midi. Il a déclaré que ces affaires d'amateurs passionnaient l'opinion publique, ajoutant qu'il était temps que quelque chose soit fait pour savoir si ces associations sportives peuvent faire leurs propres lois et régler leurs affaires sans que le tribunal puisse intervenir.

Le juge Coderre a encore donné de bons conseils aux intéressés hier après-midi. Il a déclaré que ces affaires d'amateurs passionnaient l'opinion publique, ajoutant qu'il était temps que quelque chose soit fait pour savoir si ces associations sportives peuvent faire leurs propres lois et régler leurs affaires sans que le tribunal puisse intervenir.

Le juge Coderre a encore donné de bons conseils aux intéressés hier après-midi. Il a déclaré que ces affaires d'amateurs passionnaient l'opinion publique, ajoutant qu'il était temps que quelque chose soit fait pour savoir si ces associations sportives peuvent faire leurs propres lois et régler leurs affaires sans que le tribunal puisse intervenir.

Le juge Coderre a encore donné de bons conseils aux intéressés hier après-midi. Il a déclaré que ces affaires d'amateurs passionnaient l'opinion publique, ajoutant qu'il était temps que quelque chose soit fait pour savoir si ces associations sportives peuvent faire leurs propres lois et régler leurs affaires sans que le tribunal puisse intervenir.

WIN ST-MICHEL CONTRE LA MAUVAISE DIGESTION

White Owl advertisement featuring an owl illustration and text: 'Dans les Cigares WHITE OWL vous avez la qualité et la valeur 3 pour 25'.

General Cigar Co. Limitede advertisement: 'Contrôlé et opéré par Imperial Tobacco Co. of Canada Limitede'.

FAITS DIVERS DEUX CONDAMNATIONS: 'Le juge Enright a condamné hier Hector Langlois, de Cartierville, trouvé en possession de cigarettes non étiquetées des timbres du revenu, à \$300 d'amende.'

FAITS DIVERS ARRÊTE A L'IMPROVISE: 'A. Tardif, 42 ans, 17b, rue Fabre, a été coffré hier de façon tout à fait inattendue. Il venait de sortir d'une maison, rue Latour, lorsque les agents Beaudry et Wagner qui le relouaient depuis un moment, ont soupçonné que le bonhomme pouvait bien avoir des narcothiques, et l'ont suivi. Tardif a pris sans défiance un tram au carré Victoria. Les agents ont suivi le tram en taxi jusqu'au coin de la rue Duluth et Saint-Denis, où ils ont cueilli Tardif comme il descendait. Les agents ont trouvé sur le prévenu une bouteille qui contient, croit-on, de la cocaïne.'

FAITS DIVERS L'information politique indépendante: 'L'information politique indépendante, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.'

FAITS DIVERS AURAIT-IL MIS LE FEU?: 'Le commissaire Latulipe a fait arrêter hier un nommé Groulx qu'il accuse d'avoir allumé l'incendie de son épicerie. Groulx lors de l'enquête a conté quelques blagues au sujet de l'achat de ladite épicerie. Il avait déclaré en effet que son père lui avait donné mille dollars pour l'achat de ce fonds de commerce, alors que le père lui-même a avoué n'avoir jamais donné un sou à son fils pour acheter une épicerie. En plus les pompiers ont trouvé les murs imbibés de pétrole et d'essence.'

FAITS DIVERS MORT EBOUILLANTE: 'Un garçonnet de cinq ans, Jérôme Coron, 166, rue Beaudin, est mort dimanche soir après avoir été ébouillanté vendredi après-midi. L'enfant avait profité de l'absence momentanée de son grand-père pour remuer une cuve remplie d'eau bouillante. Malheureusement, l'imprudent a renversé la cuve sur lui et s'est brûlé grièvement.'

FAITS DIVERS CE N'EST PAS LA FAUTE DE LA VILLE: 'Le juge MacLennan a rejeté hier après-midi, une poursuite au montant de \$1,572, intentée contre la ville de Montréal par Mme Margaret Mary Nelson. Mme Nelson s'était infligé de graves contusions, en tombant sur un trottoir de la rue Richardson, le 21 janvier 1921.'

FAITS DIVERS Les commerçants de l'est: 'Sherbrooke, 6 (D. N. C.). — Le congrès annuel des Chambres de commerce des Cantons de l'Est a lieu, cet après-midi, à la salle des Arts, à Sherbrooke. Il a lieu conjointement avec celui de la Société d'immigration des Cantons de l'Est. D'après le programme, on voit que les principales questions qui seront discutées sont celles concernant le service des trains et des bagages, le bottin du téléphone Bell, les lois de taxe des timbres et des bagages. On discutera aussi en détail la question de l'immigration dans les Cantons de l'Est et les moyens à prendre pour assurer aux cultivateurs la main-d'oeuvre dont ils ont besoin. Ce soir, les délégués s'uniront au Rotary Club pour un grand banquet à l'hôtel Magog. Il y aura des discours intéressants.'

FAITS DIVERS Propagande! Propagande!: 'Profitez de notre abonnement spécial de deux mois (une piastre pour le Canada, en dehors de Montréal et de sa banlieue, une piastre et demie pour les Etats-Unis) pour faire connaître le "Devoir". Abonnez, faites abonner vos amis.'

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

Table of tramway schedules for various lines including Lachine, Bordeaux, St-Laurent, and Cartierville.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demander le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARIEN, 364, RUE UNIVERSITE TEL.: UP 6474

HAIR GROOM advertisement: 'Les cheveux restent peignés et luisants. Des millions de gens emploient cette crème à chevelure exempte de graisse. Quelques sous en achetant un pot dans n'importe quelle pharmacie. — Ni collante, ni odoriférante.'

GRIMPEUR QUI TROUVE LA MORT

Harry Young est tombé du dixième étage de l'hôtel Martinique, à New-York, hier. — Il s'est tué instantanément.

New-York, 5 (S.P.A.) — Devant une foule évaluée à 20,000 personnes, on Broadway, et en face de plusieurs appareils cinématographiques, Harry Young, grimpeur, a fait un plongeon mortel du dixième étage, en escaladant la façade de l'hôtel Martinique. Dans l'attroupement qui s'était formé place Greeley, pour assister à la promesse, se trouvait la propre femme de la victime. Elle a perdu connaissance et a été transportée à l'hôpital. Plusieurs spectatrices se sont aussi évanouies. Un tumulte s'est produit. Young portait une chemise blanche, une culotte de toile et des souliers blancs, ce qui permettait de le voir distinctement. Il a commencé

Pescalade à l'angle nord de l'immeuble. De la rue, il semblait se cramponner à une surface absolument lisse, mais il y avait ici et là quelques rugosités où il accrochait ses doigts ou ses ongles. Il est monté au quatrième étage sans encombre. Là il a sauté sur le balcon. Les curieux qui se trouvaient aux fenêtres de l'hôtel, au passage du grimpeur, rapportent qu'il murmurait: "Je ne puis le faire, je ne puis le faire." Young a tenu bon, cependant. Au dixième étage, le pied lui a glissé et il a dévalé, pendant qu'un gémissement s'élevait de la foule. Il s'est fracassé le corps sur le balcon et est tombé sur la chaussée où la foule s'était écartée. Young avait 25 ans et avait fait de la voile plusieurs escalades.

UN MEILLEUR SERVICE POUR CHICOUTIMI

C'est ce que des intéressés demandent aux Chemins de fer nationaux.

Chicoutimi, 6 (D. N. C.). — La région de Chicoutimi voudrait voir améliorer le service des trains et se plaindre de la situation présente. La semaine dernière, des représentants de la Chambre de commerce avaient une entrevue avec MM. Morazin, Colquhoun, LeBlanc et Mooney, tous représentants de la Commission des chemins de fer nationaux. Les membres de la Chambre de commerce se plaignent de longs re-

tards dans l'expédition des marchandises, des wagons mal chauffés, du service déficient dans les wagons-lits, de l'absence d'employés bilingues sur ces trains. On a soumis aussi plusieurs demandes aux représentants des chemins de fer nationaux. On voudrait un plus grand nombre de trains, surtout la nuit. La Chambre de commerce de cette région demande aussi un service local entre Chicoutimi et Saint-Félicien.

DES CIRCUITS POUR LE NORD

LES ECHEVINS PROMettent DES CIRCUITS NOUVEAUX DANS LE NORD DE LA VILLE, AFIN DE DECONGESTIONNER CELUI DE LA RUE ST-DENIS — LE CIRCUIT RACHEL

Les échevins qui composent le comité du service, des tramways, réunis de nouveau, hier après-midi, ont reçu plusieurs projets de réforme, de la part de quelques échevins et d'un groupe de citoyens. Ils en ont pris note pour les formuler sous peu devant les membres de la commission du tramway.

Le premier projet est celui que propose M. Raoul Jarry, du quartier Villery, pour décongestionner la rue St-Denis. Aujourd'hui c'est le seul circuit qui atteigne le nord-est de la ville et qui dessert une population de 80,000 âmes, l'encombrement de cette artère s'explique aux heures de fermeture des usines et des bureaux. Aussi M. Jarry propose-t-il le prolongement du circuit Papineau jusqu'à la côte St-Michel; celui d'Amherst jusqu'à Ahuntsic, et ceux de St-Laurent et de l'avenue du Parc jusqu'au boulevard Gouin. Ce serait mieux répartir les foules et soulager d'autant les lignes centrales.

La deuxième consiste à établir une double voie de tramways rue Rachel depuis la rue Chateaubriand à la rue Frontenac, avec une ligne de recordement jusqu'à l'avenue du Parc. Ce circuit reliait directement le Mont Royal au parc LaFontaine; M. Georges Vandelaar, appuyé par M. Adolphe L'Archevêque, député de Montclair, et d'un groupe de citoyens, a sollicité cette amélioration. M. Léon Trépanier, président la réunion, a fortamment appuyé ces deux projets, qui seront inclus dans les recommandations que le comité échevinal soumettra aux commissaires du tramway.

DE LA PIERRE A BORDURE Le comité exécutif a accepté, hier après-midi, la soumission de la compagnie Westmount Construction, pour la fourniture de 35,000 pieds de pierre à bordure pour les trottoirs. Il achètera 30,000 pieds de pierre à bordure droite au prix de 85 sous et 5,000 pieds de pierre à bordure courbe à raison de 81.25. Il a choisi du granit de préférence à la pierre calcaire, malgré la différence de prix de dix sous par pied; le granit, plus résistant, était employé dans les côtes et les principales rues; désormais, on l'utilisera partout.

Le granit sera acheté à l'état brut de la carrière pour être taillé dans les chantiers municipaux par des hommes du métier, à raison de 45 sous à l'heure pour la pierre droite et de 50 sous pour la courbe. M. Terroulet amènera, à cette fin, le chantier Martineau, rue des Gardiennes près de la rue Papineau; il établira aussi un atelier chantier, à l'ouest de la ville, afin de se rapprocher des travaux de voirie et d'épargner les frais de camionnage.

Le conseil est appelé à voter les crédits nécessaires, soit \$48,850 pour l'achat du granit, et \$30,000 pour le faire tailler. Le tout sera chargé, par la suite, aux propriétaires qui demandent la confection de trottoirs.

ELECTROLIERS

—faits d'après les plans fournis par les architectes. AUTRES TRAVAUX QUE NOUS EXECUTIONS: GRILLAGE pour banque, bureaux, etc. — en bronze, en fer ou en cuivre. PLACAGE en or, argent ou nickel. LES OUVRAGES D'ART EN CUIVRE, L.T.E. 247, Sauguet, E. 2116-J.

COURTES NOUVELLES

ETUDIANT EN RADIOGRAPHIE Québec, 6, (D.N.C.) — On répète que le Dr J.-E. Perron, de cette ville, ira bientôt en Europe étudier la radiographie. Le Dr Perron serait envoyé en France par le gouvernement et à son retour, il donnerait ses services au nouvel hôpital qui sera construit dans la paroisse du St-Sacrement.

GRAND CONNETABLE QUI DEMISSIONNE

Québec, 6, (D.N.C.) — M. Jos-A. Boisvert, de Sweetburg, grand connétable et huissier audienteur pour le district de Waterloo, vient de donner sa démission au gouvernement. Wilhelmine irait en Angleterre La Haye, 6, (S.P.A.) — Dans les cercles diplomatiques de La Haye le bruit court que la visite du roi Gustave de Suède qui a quitté hier la Hollande pour la Belgique n'est que la première d'une série de visites royales. La reine Wilhelmine se rendrait en Angleterre et le roi George lui rendrait ensuite sa politesse.

GUSTAVE VA BRUXELLES

Bruxelles, 6, (S.P.A.) — Le roi Gustave de Suède est arrivé ici, ce matin. Le roi Albert l'attendait à la gare. Les deux souverains ont défilé au milieu des acclamations de la foule.

POUR LES EMIGRANTS ITALIENS

Rome, 6, (S.P.A.) — On s'attend à ce que le premier ministre, Mussolini, présente aujourd'hui au conseil des ministres un projet comportant l'extension du suffrage aux émigrants italiens. Il propose que les nationaux d'Italie à l'étranger soient représentés en Chambre par des députés émigrants.

UN DELEGUE PAPAL EN IRLANDE

Paris, 6, (S.P.A.) — Les cercles irlandais de cette ville apprennent que le Vatican est sur le point d'envoyer prochainement en Irlande, Mgr Luzzio, de la Sacré Congrégation. On s'arde le secret le mieux possible, mais il paraît que le but de cette mission c'est d'aplanir les difficultés entre l'épiscopat irlandais et les Républicains. On ne croit pas que les évêques s'objectent à la nomination d'un délégué apostolique à Dublin. Cette mesure serait agréable au gouvernement de l'Etat libre, désireux de se faire reconnaître.

INCENDIE D'UNE EGLISE

Saskatoon, 6, (S.P.G.) — L'église catholique d'Annabehn, Saskatoon, à 30 milles au nord d'Hamilton, a été détruite par un incendie, hier soir, peu de temps après l'office du soir. On croit que c'est dû à une défectuosité de la cheminée.

Chambre de Commerce

A la séance générale de la Chambre de commerce, le mercredi 7 mars, à 4 heures, M. J.-A. Paulhus fera une causerie sur "L'évolution de l'industrie péchère et son avenir".

Le nombre des déménageurs

Soixante mille des cent vingt mille clients que compte la Montreal Light Heat and Power ont signé le nouveau contrat concernant l'usage du gaz et actuellement en vigueur. Le nombre des déménagements, l'an dernier, avait été d'environ 50,000, nombre le plus considérable qui s'était encore vu à Montréal. On prétend que cette année ce record sera sensiblement dépassé.

LA NAVIGATION

Entre New-York et Hambourg

CINQ NAVIRES DE LA LIGNE WHITE-STAR FERONT LE SERVICE ENTRE CES DEUX EN-DROITS. — ON ATTEND LE MAJESTIC.

Cinq navires de la ligne White-Star Dominion feront, cette année, le service régulier entre New-York, Cherbourg et Hambourg, savoir: le Minnekahda, le Mongolia, le Manchuria, le Finland et le Kronland. Les deux derniers de ces navires, qui comportaient des cabines de première et de deuxième classe ont été transformés de façon à ne recevoir désormais que des passagers d'une seule classe dans les cabines.

UN NOUVEAU NAVIRE

Une dépêche envoyée par la Interoceanic Mercantile Marine Company mande que le Belgeland, nouveau paquebot de 27,000 tonnes récemment construit aux chantiers maritimes de Harland and Wolff, de Belfast, pour la ligne Red Star, vient d'être lancé à la mer avec succès.

Ce nouveau paquebot partira de Belfast le 17 mars courant à destination d'Anvers d'où il se dirigera ensuite, le 4 avril prochain, sur New-York via Southampton. Il quittera New-York le 18 avril pour se rendre à Anvers via Plymouth et Cherbourg, service qu'il continuera d'effectuer toutes les semaines avec le Lapland, le Zealand et le Saint-Paul.

LE MAJESTIC

Le Majestic, de la ligne White-Star Dominion, est attendu aujourd'hui à New-York venant de Southampton par la présente saison d'hiver. Ses passagers sont au nombre de 1,458, dont 572 en première classe.

LE JOHN-S. THOM

Comme on le sait le John-S. Thom, navire affecté en temps ordinaire au service des lacs, avait dû être abandonné à Sorel en décembre dernier parce que surpris subitement par les glaces. Or, une dépêche datée de Québec annonce que le John-S. Thom, brise-glace du gouvernement, est parti hier à sa rescousse afin de lui frayer, si possible, un chemin et le tirer ensuite de sa mauvaise position. Les dernières nouvelles reçues nous informant que le brise-glace ne se dirige vers son but que très lentement.

EQUIPAGES SECOURS

Saint-Jean, île de Terre-Neuve, 6. — L'équipage de la goélette anglaise à trois mats A.-B. Bartheux, venant de Perth Amboy, Etat du New-Jersey, a été secouru hier après-midi par le Hawk, navire norvégien venant de l'île de Terre-Neuve. La goélette, mise en danger par la rencontre de banquises de glace qui lui barraient la route, avait sollicité du secours par radio. Plusieurs des membres de son équipage, dit-on, ont beaucoup souffert du froid et étaient menacés de mort.

L'équipage d'une autre goélette du nom de Jas. O'Neil a également été secouru au cours de la journée d'hier par le navire Belvernon qui, venant de Boston, est arrivé il y a quelques heures à Halifax. Les membres de l'équipage ont déclaré que leur goélette qui avait heurté des bancs de glace coulait environ vingt minutes après qu'ils l'eurent abandonnée.

NAVIRE QUI PREND FEU

Atlantic City, N.-J., 6. — Les quatre hommes d'équipage du Comet, navire faisant la contrebande des liqueurs, ont pu quitter leur poste à temps, un commencement d'incendie s'étant déclaré à bord au cours de la nuit dernière.

Les gardiens de la cité d'Atlantic City, ayant aperçu les flammes — le navire se trouvait à environ un mille et quart du rivage, — se sont portés au secours du Comet, et ils ont découvert, non pas le pot aux roses, mais le pot aux liqueurs, soit environ dix-huit cents bouteilles. Une enquête a aussitôt été ouverte par les autorités fédérales et les agents des douanes afin de connaître le nom des propriétaires du navire en question.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le Tyrrhenia, de la ligne Cunard, est arrivé à Halifax à 5 heures 45 hier après-midi, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg, et en route pour New-York.

Le Saturnia, de la ligne Anchor-Donaldson, est arrivé à Mobile, à 8 heures hier matin, venant de New-York et en route pour Glasgow.

L'Albania, de la ligne Cunard, est parti de Queenstown à 10 heures hier avant-midi à destination de New-York.

L'Armagua, de la R. M. S. P. Co., est attendu à New-York jeudi venant des Bermudes.

Conférence remise

A cause de l'état de santé du Père Donnan, la conférence qu'il devait donner ce soir, à Saint-Sulpice, sur la tuberculose à Paris, est remise à plus tard.

Euchre à l'Institution des Sourds-Muets

Mercredi prochain, 7 mars, à 2 h. 30 il y aura euchre pour les dames et les demoiselles, à l'Institution des Sourds-Muets, 3600 boulevard Saint-Laurent.

Conservatoire Lassalle

Le professeur Eugène Lassalle, contraint à un repos de quelques jours ne donnera pas ses cours cette semaine. Les autres cours du conservatoire auront lieu comme d'habitude.

NOS RESSOURCES

STATISTIQUES AGRICOLES

LE BUREAU FEDERAL DES COMPLICATIONS VIENT DE PUBLIER DES CHIFFRES INTERESSANTS

Ottawa, 6. — Le Bureau fédéral de la statistique a publié son rapport annuel sur les exploitations agricoles pour l'année 1922, lequel comporte une estimation (1) de la valeur des terres en exploitation; (2) des salaires et gages de la main-d'œuvre agricole; (3) de la valeur du bétail et (4) des cours de la laine.

Pour l'ensemble du Canada, la valeur moyenne des terres, défrichées ou non, formant partie d'une exploitation, y compris les maisons d'habitation et bâtiments d'exploitation, s'établit à \$44 par acre, comparativement à \$40 en 1921, \$48 en 1920, \$46 en 1919, \$41 en 1918, \$38 en 1917, \$36 en 1916 et \$35 en 1915. Par provinces, la valeur la plus élevée, soit \$120, se trouve en Colombie britannique. Dans les autres provinces, cette valeur moyenne s'établit ainsi: Ontario \$64; Québec \$58; Ile-du-Prince-Edouard, \$45; Nouvelle-Ecosse, \$34; Nouveau-Brunswick et Manitoba, \$32; Saskatchewan, \$28 et Alberta, \$24. La valeur des vergers, plantations fruitières et pâtiments, etc., dans les régions de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de la Colombie britannique où se cultivent les fruits est la suivante: Nouvelle-Ecosse, \$93, (\$117); Ontario, \$127 (\$137); Colombie britannique \$320 (\$300).

Comparativement à 1921, les salaires des ouvriers et domestiques de ferme présentent une réduction sensible. Pour l'ensemble du Canada, les salaires mensuels des ouvriers agricoles durant les mois d'été de 1922 se sont élevés à \$59 pour les hommes et \$39 pour les femmes, pension comprise, laquelle représente \$21 par mois pour les hommes et \$17 pour les femmes. En 1921, les salaires des hommes avaient été de \$67, y compris la pension qui valait \$22 et ceux des \$42, y compris la pension qui valait \$18. Quant aux serveurs engagés à l'année, la moyenne de leurs gages et de leur pension représente une somme de \$594 pour les hommes et de \$418 pour les femmes, au lieu de \$669 pour les hommes et \$440 pour les femmes en 1921. En 1922, le coût moyen de la pension est évalué à \$235 pour les hommes et de \$191 pour les femmes, contre 249 pour les hommes et \$200 pour les femmes en 1921. Par province, la moyenne des salaires mensuels pour les deux sexes, pension comprise, durant l'été, est estimée ainsi qu'il suit pour l'année 1922, les chiffres de l'année 1921 étant placés entre parenthèses pour faciliter la comparaison: Ile-du-Prince-Edouard \$40 et \$27 (\$45 et \$27); Nouvelle-Ecosse, \$50 et \$29 (\$57 et \$31); Nouveau Brunswick, \$53 et \$32 (\$58 et \$32); Ontario, \$57 et \$37 (\$60 et \$38); Manitoba, \$63 et \$43 (\$70 et \$50); Saskatchewan, \$41 et \$31 (\$46 et \$34); Alberta, \$45 (\$78 et \$54); Colombie britannique \$75 et \$54 (\$79 et \$54).

Après la baisse énorme signalée l'année dernière, nous constatons encore un déclin de la valeur des chevaux et des bovins, survenu en 1922. A l'exception d'une ou deux des provinces de l'est, ce déclin est général, mais il est plus accentué dans les provinces des prairies. Ce déclin de la valeur des bovins et des moutons et des porcs qu'une légère amélioration s'est produite. Pour la totalité de la province, les chevaux de moins d'un an ont valu en moyenne \$34 au lieu de \$38 en 1922; les chevaux de 1 an à 3 ans, \$70 contre \$79 et les chevaux de 3 ans et plus, \$111 contre \$123. Les bêtes à cornes de moins d'un an, valaient \$11 au lieu de \$13. Celles d'un an à 3 ans, \$25 au lieu de \$26 et celles de 3 ans et plus, \$38 au lieu de \$39. En supprimant la classification ci-dessus, l'on trouve que la valeur moyenne d'un cheval quelconque dans l'ensemble du Canada est de \$72 au lieu de \$83 en 1921; celle des vaches laitières de \$48 au lieu de \$51; des autres bêtes à corne, \$26 au lieu de \$28, la moyenne pour tous les bovins est de \$35, au lieu de \$37, celle des montons de \$8 au lieu de \$6 et des porcs de \$15 au lieu de \$14. Par 100 livres, poids vif, les porcs se sont vendus en moyenne \$10, c'est-à-dire au même prix qu'en 1921. Le cours de la laine s'est quelque peu relevé depuis 1921, la moyenne des cours en 1922 pour le Canada étant de 17 centins par livre, les cours s'étant par exemple de 24 centins par livre pour la laine lavée, au lieu de 14 et 22 centins respectivement en 1921.

En multipliant le prix d'une tête de bétail par le nombre d'animaux déterminé par l'investigation de juin dernier, on peut fixer approximativement la valeur totale du cheptel canadien en 1922, comparativement aux chiffres de 1921, indiqués entre parenthèses: chevaux \$21,945,000 (\$314,764,000); vaches \$179,141,000 (\$192,157,220); autres bêtes à cornes, \$156,441,000 (\$183,649,000); toutes bêtes à cornes, \$335,582,000 (\$373,806,000); moutons, \$24,961,000 (\$23,508,000); porcs, \$87,300,000 (\$84,842,000). D'où il suit que la valeur totale de l'ensemble de ces animaux s'élevait à \$681,787,000, comparativement à \$766,720,000 en 1921, à \$1,441,816,000 en 1920 et \$3,749,640,000 en 1915.

La valeur par tête des volailles des basses-cours canadiennes a été fixée aux prix suivants: dindes \$3 au lieu de \$3.39 en 1921; oies, \$2.28 au lieu de \$2.42; canards, \$1.17 au lieu de \$1.25; autres volailles, \$4 c. au lieu de \$5 c. Ces moyennes, multipliées par le nombre des volailles résultant de l'investigation de juin dernier, portent la valeur des basses-cours canadiennes en 1922 aux sommes suivantes, comparativement à la valeur en 1921 donnée entre parenthèses: dindes, \$4,822,700 (\$4,069,300); oies, \$2,161,300 (\$2,126,200); canards, \$1,118,300 (\$950,900); autres volailles, \$33,378,600 (\$30,860,600). Soit un total, \$8,440,000 (\$8,007,000). L'excédent de valeur constaté en 1922 est attribuable à l'accroissement des volailles.

AIDER LA MAISON

JEAN LE PRÉVOST

LES DIRECTEURS DE CE PATRONAGE S'ADRESSENT A LA GEROSITE DU PUBLIC POUR CONTINUER LEUR OEUVRE — DE PRECIEUX ENCOURAGEMENTS

Les directeurs de la Maison Jean Le Prévost ouvrent une campagne de souscription populaire, à la suite des encouragements précieux de S. G. Mgr Georges Gauthier et des délégués des conférences de Saint-Vincent de Paul. Ils font un appel aux âmes charitables en faveur de leur oeuvre. La Maison Jean Le Prévost est un patronage de jeunes gens, qui a pour but de poursuivre l'oeuvre de formation commencée à l'école; formation physique, car le patronage possède des jeux extérieurs, offre aux jeunes gens l'occasion de développer leurs muscles en faisant la gymnastique en plein air; formation intellectuelle; une bibliothèque contenant livres, revues et journaux est susceptible de charmer leurs longues soirées d'hiver. La maison Jean Le Prévost procure aux jeunes hommes privés de parents ou éloignés de leurs familles, un nouveau foyer.

Le R. P. Laperrière reçoit tous les jours, au no 2493 St-Dominique, que tous les sommes d'argent qu'on voudra bien lui faire parvenir.

LE COMMERCE

L'abolition des vieux traités

LE SENATEUR C.-P. BEAUBIEN DEMANDE QUE TOUS LES ANCIENS TRAITES DE COMMERCE QUE LE CANADA A PASSES AVEC L'ETRANGER SOIENT ANNULES. — SES RAISONS.

M. C.-P. Beaubien, sénateur et avocat, était l'hôte d'honneur du "Young Men's Canadian Club", hier soir, à un dîner qui a eu lieu à l'hôtel Windsor. L'orateur a parlé de notre commerce avec les pays étrangers, demandant que tous les vieux traités — "ces reliques du passé" — qui nous ont été imposés sans notre consentement, soient contremandés.

Le sénateur Beaubien dénonce non sans une très grande énergie ces vieux traités parce que dans chaque cas, prétend-il, c'est le Canada qui toujours en a le moins profité. D'autre part, il préconise la passation de nouveaux traités plus avantageux pour nous, lesquels traités devraient être suivis d'une puissante campagne de propagande de nature à favoriser le plus possible la vente rapide de nos produits. Le moyen le plus efficace d'aider cette campagne de propagande, d'après l'orateur, serait le train-exposition industriel. Voici une brève nomenclature des traités contre lesquels proteste le sénateur Beaubien: traité conclu avec l'Argentine le 2 février 1825; traité conclu avec la Colombie le 16 février 1866; traité conclu avec la Norvège le 18 mars 1826; traité conclu avec la Russie le 12 janvier 1859; traité conclu avec l'Espagne le 9 décembre 1813; traité conclu avec la Suède le 18 mars 1826; traité conclu avec la Suisse le 6 septembre 1855; traité conclu avec le Venezuela le 7 novembre 1825.

Tout Canadien, affirme le sénateur Beaubien, importe quatre fois plus que n'importe quel Américain; et il exporte trois fois plus. Pour les producteurs étrangers, nos sommes une nation de 30,000,000 d'habitants. Les concessions et privilèges accordés sur notre marché sont très grands, et ils ne doivent donc pas être consentis sans quelque compensation. Afin de bien démontrer que les traités qu'il dénonce nous sont franchement désavantageux, le sénateur Beaubien rappelle que dix fois sur onze nos importations d'Espagne, par exemple, ont dépassé nos exportations au cours de la période s'étendant de 1912 à 1922 inclusivement. Nos importations venant de ce pays d'Europe au cours des neuf mois se terminant en décembre 1922, poursuit l'orateur, ont dépassé de 200 pour cent nos exportations. Au cours de la période de onze ans plus haut mentionnée, M. Beaubien dit que le chiffre de nos importations de Suisse a été de \$60,000,000, alors que nos exportations n'atteignaient point \$4,500,000. En d'autres termes, lorsque la Suisse nous achetait pour un dollar, elle nous vendait en retour pour quinze dollars. L'orateur conclut de tous ces faits que nous devrions annuler, encore une fois, les traités qui nous sont trop désavantageux et en conclure de nouveaux qui seraient plus équitables pour le Canada.

Le dîner d'hier soir était sous la présidence de M. L.-H. Ballantyne, président du club. Celui-ci avait à ses côtés MM. John-W. Ross, président du Board of Trade, et Paul Joubert, second vice-président de la Chambre de commerce.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis VENTE A UN DOLLAR

Chemises de travail en croisé kaki, rayé blanc et noir ou gris foncé; confection soignée; épaules renforcées; poche de côté; encolure: 14 à 17. 1.00 Spécial, mercredi, ...



Chaussettes de cachemire pure laine, pour hommes; nuances: brun, gris, noir; produit anglais; une chaussette d'excellente qualité, spécial 1.00 mercredi, 2 paires pour ...

SOUS-VETEMENTS Gants de travail en peau de mule, de cheval, etc., aucun de ces gants n'est doublé. 2 paires 1.00 pour ...

Solde de camisoles et caleçons en laine naturelle ou en tricot par côtes; moyenne pesanture pour le printemps; grand, 34 à 44, pour camisoles et caleçons; le morceau 1.00 Au rez-de-chaussée.

COSTUMES LAVABLES Costumes lavables pour garçons de 3 à 6 ans; modèles Buster et Oliver Twist, en duck rayé bleu et blanc ou uni beige et blanc et bleu et blanc. Spécial, à ... 1.00 Au premier.

BAS POUR DAMES Bas en cachemire uni, pour dames; pointures 8 1-2 à 10, en noir seulement; ces bas sont légèrement endommagés; 2 paires 1.00 Au rez-de-chaussée.

POUR VOS FENETRES TULLE (Serin) crème, blanc ou écru, pour rideaux; 36 pouces de largeur; 6 verges pour ... 1.00

CRETONNE de 36 pouces de largeur; régulier 59 la verge, 2 verges pour ... 1.00

TULLE crème ou blanc, 38 pouces de largeur, approprié pour rideaux; 2 verges pour ... 1.00

MARQUISSETTE de 36 pces de largeur belle qualité; nuances: crème, écru et blanc; 3 verges pour ... 1.00

STORES STORES verts de 36 x 70 pces; bons ressorts; garniture de dentelle, chacun ... 1.00

PRELART de 2 verges de largeur; rég. 59 la verge carrée, 2 verges pour ... 1.00

—Au troisième.

ETOFFES NOIRES

DRAP VECUNA noir jais, 54 pces, SERGE noir jais, tout laine, 54 pces, CACHEMIRE anglais noir jais, 40 p, TAFFETAS noir jais, de laine, 40 p, VOILE DE RELIGIEUSES (Nun's veiling), 40 pces, Rég. 1.25 et 1.50 pour 1.00

Soie Habutai, 36 pces; une pesanture spéciale pour blouses, doublures, combinaisons, abat-jour, etc., etc. Choix complet de couleurs. Régulier, 1.39, 1.00

Soie Luvisca, 33 pces; une soie spéciale pour chemises ou blouses d'hommes; fines rayures de couleur sur fond blanc; une soie durable et s'avant bien. Rég. 1.00 1.49 pour ... 1.00

—Au rez-de-chaussée.

ROBES pour FILLETTES

ROBES LAVABLES en guingan importé de bonne qualité, pour fillettes de 6 à 14 ans; carreaux de grandes ou petites dimensions; très jolis modèles, garnis de col et poches de fantaisie; rég. 1.49 et 1.00 1.08, pour ... 1.00

—Au premier.

DRAPS, COTONS, ETC.

Draps en coton non blanchi, dimensions pour lit double; belle qualité de coton doublé canadien; 100 paires seulement, chaque drap, 1.00

Finette (flanquette) blanche, de belle qualité; fini moussueux; 5 3-4 verges pour ... 1.00

Coton ouaté, non blanchi, 27 pces de largeur; approprié pour couches de bébés; 5 1-2 vgs pour ... 1.00

Coton blanc de bonne qualité; 36 pouces de largeur; 6 3-4 verges pour ... 1.00

Grosse toile union à rouleaux; bordure rouge; qualité souple; 7 verges pour ... 1.00

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dougal, Directeur-Gérant rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-André et Saint-Christophe.